

Étude opérationnelle « Patrimoine »

« Rénovation du patrimoine pour une ville plus résiliente à Jérémie (Haïti) – Aide à la prise de décision dans le cadre du projet Vil Nou Pi Bèl (VNPB) »

Rapport Final

Carolyn Garcia - Ernest Jean Philippe – Etienne Alexandre

Décembre 2020



Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne. Néanmoins, son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Agence Française de Développement ou de l'Union Européenne

Avant-propos

Le présent document vient conclure l'étude opérationnelle intitulée :

« *Rénovation du patrimoine pour une ville plus résiliente à Jérémie (Haïti) – Aide à la prise de décision dans le cadre du projet Vil Nou Pi Bèl (VNPB)* ». Cette étude a été conduite à la demande CARE et du Groupe URD, et avait pour objectif principal d'identifier des pistes opérationnelles pour la rénovation d'un bâtiment du patrimoine tel que prévu dans le cadre du projet VNPB.

L'équipe d'expertise



Ernest Jean Philippe est architecte - ingénieur, spécialisé en conception selon l'approche TCLA (techniques constructives locales améliorées). Ces expériences en rénovation du patrimoine – notamment avec l'ISPAN – ont développé chez lui le souhait de valoriser la culture haïtienne sous toutes ses formes. Il est également membre actif de l'association des professionnels de la construction Atprocom, au sein de laquelle il porte des projets de construction durable et écoresponsable. Ses nombreuses attaches à Jérémie – personnelles et professionnelles – lui ont permis de mobiliser des personnes pertinentes pour la conduite de cette étude.



Carolyn Garcia est architecte française, spécialisée dans la mitigation des risques, avec une expérience d'une dizaine d'années en Haïti en accompagnement d'organisations professionnelles locales engagées dans la construction en matériaux locaux et techniques traditionnelles. Elle est passionnée par la culture haïtienne et par l'architecture vernaculaire, en particulier l'habitat rural.



Etienne Alexandre est également architecte-ingénieur, avec une expérience auprès de l'ISPAN et des expériences professionnelles dans des firmes de construction haïtiennes de renom. Passionné par le Patrimoine, Etienne est venu renforcer l'équipe à partir de la 2^e mission à Jérémie. La découverte de cette ville et de sa culture riche l'a beaucoup marqué.

Le rôle de l'architecte dans la rénovation du Patrimoine

A travers cette étude opérationnelle, nous souhaitons mettre en lumière le rôle primordial que devrait avoir l'architecte dans tout projet de construction, de rénovation urbaine, et de préservation du Patrimoine. Force est de constater l'absence d'architectes dans les services techniques des organisations et des Mairies qui travaillent sur ces sujets. La présence d'ingénieurs, dont le rôle est essentiel dans la définition technique des projets, n'est cependant pas suffisante pour assurer la qualité de la démarche globale. Plus largement en Haïti, il apparaît que la plus-value de l'architecte est mal comprise et sous-utilisée. L'architecte il est celui qui, par sa vision holistique du projet de construction, est capable de conjuguer les aspects techniques avec toutes les dimensions du contexte : aspects socio-économiques, choix typologies et esthétiques, respect de l'environnement, valorisation de la culture locale, rôles de chacun et gouvernance... C'est la prise en compte de toute ces composantes, et la traduction de celle-ci dans un projet technique concret, qui fait la qualité et la pérennité d'un projet d'architecture.

Nous espérons que la démarche globale de cette étude, et les recommandations qui en découlent, permettront de mettre en valeur ce rôle essentiel que devrait avoir l'architecte pour la suite du projet *Vil Nou Pi Bèl*, et plus généralement pour l'amélioration du cadre de vie en Haïti.

Remerciements

Nous souhaitons remercier le Groupe URD, et particulièrement Valérie Léon, pour sa confiance et son support durant toute la conduite de cette étude.

Nous remercions également toute l'équipe de CARE, à Jérémie et en France, et tout particulièrement les personnes qui par leur professionnalisme, leur enthousiasme et leur disponibilité ont rendu possibles les actions de terrain : Jean Joseph Francoeur, Claudy Mezard, Marcson Lucdor, Cadeau Josué, Jean Marie René, ainsi que toute l'équipe de CARE Jérémie.

Un grand merci à toute l'équipe de la Mairie de Jérémie, et tout spécialement à Mr le Maire principal Claude Harry Milord pour sa précieuse contribution, ainsi qu'à l'Ingénieur en Génie Civil Marc-Arthur Vital et à l'Ingénieur agronome Losenal Xavier. Remerciement également à l'ancien Maire Willy Aly.

Nous remercions également l'équipe de l'ISPAN, en particulier au directeur Jean Patrick Durandis et au Directeur Technique Elsoit Colas, qui nous a soutenus et transmis des informations de grande qualité.

Remerciement spécial à Farah François Hippolyte, architecte du programme Patrimoine de la Fondasyon Konesans ak Libète(FOKAL), pour son partage d'expérience et sa collaboration précieuse.

Merci également à Jean Flobert Glézile, professeur et responsable de production au Centre Professionnel de Jérémie, membre actif du Regroupement des Professionnels pour le Développement Durable (REPRODD), dont la motivation et l'appui sans faille a permis de maximiser l'impact de nos actions en particulier auprès des jeunes professionnels.

Remerciements aux jeunes professionnels qui ont participé à la formation et aux ateliers avec beaucoup d'intérêt : Onège Belrus (coordinatrice adjointe du REPRODD), Chéry Frantz, Toto Ernst, Desir David, Francois Mamouchecar, Figaro Jean Timothée Alix Victor, François Ginette, Papillon Webert, Monsignac Hensy et Louis Jean Jean Nesley. Remerciement particulier à Gemson Dorlus qui nous a accompagnés pendant les 2 missions de terrain.

Merci aux personnes qui n'ont pas hésité à partager leurs connaissances et leurs conseils, tout particulièrement Willy Ally (ancien Maire), Elacin Antoine, Architecte Juliette Nicolas, Maurice Léonce, Labonté Jean Inord (juge titulaire du tribunal de paix de Jérémie) et Ricot Pierre de l'Alliance Française de Jérémie.

Remerciements chaleureux à toutes les personnes qui ont répondu présent aux ateliers participatifs et qui ont continué à se rendre disponibles par la suite : Joseph Magerette, Maurice Léonce, Felix Marie Géralde, Pamphile Marie Conceptia, Mme Boncejoue, Legagneur Gina, Joseph Monode, François Rose Midrene, Dorestant Almeye.

Merci également à tous les habitants de Jérémie qui ont répondu à nos questions et qui ont facilité notre accès aux bâtiments et aux personnes clés.

Enfin, merci à toutes les personnes qui ont pu contribuer, de manière directe ou indirecte, à la réalisation de cette étude.

Mesi anpil !

SOMMAIRE

Étude opérationnelle « Patrimoine »	1
« Rénovation du patrimoine pour une ville plus résiliente à Jérémie (Haïti) – Aide à la prise de décision dans le cadre du projet Vil Nou Pi Bèl (VNPB) »	1
Avant-propos	2
Remerciements	3
1 Introduction	7
1.1 Éléments de contexte : Haïti et Jérémie.....	7
1.1.1 Haïti	7
1.1.2 La ville de Jérémie	7
1.1.3 Le Patrimoine en Haïti.....	7
1.2 Le projet Vil Nou Pi Bèl	8
1.3 Le volet Patrimoine du projet VNPB	9
1.4 L'épidémie mondiale de COVID-19	10
2 Résultats et Livrables	11
2.1 Résultats	11
2.1.1 Résultat 1 : Un état des lieux comparatif de plusieurs solutions patrimoniales	11
2.1.2 Résultat 2 : Une aide à la décision.....	11
2.1.3 Résultat 3 : Une liste de pistes d'action et de recommandations concrètes	11
2.2 Livrables attendus	11
3 Méthodologie de l'étude.....	13
3.1 Approche proposée	13
3.1.1 Renforcer la gouvernance et les capacités locales	13
3.1.2 Favoriser la participation communautaire	13
3.2 Limites et contraintes de l'étude	13
3.2.1 Disponibilités des acteurs ciblés : UNESCO, MTPTC.....	13
3.2.2 Une guidance vers le « meilleur projet »	14
3.3 Remise en perspective de ce qu'est un projet d'architecture.....	14
3.4 Les contraintes du projet VNPB face à la réalité d'un projet d'architecture.....	17
3.4.1 Le budget	17
3.4.2 Le calendrier.....	17
3.4.3 L'obligation de résultats.....	17
3.4.4 Ecarter les contraintes de projet pour la conduite de l'étude.....	17
3.4.5 Aspects logistiques et organisation sur place	18
3.4.6 Questions des « perdiem » ou frais de compensation.....	18
3.4.7 Certificats de participation	18

3.5	Mise en œuvre des activités.....	19
3.5.1	<i>Calendrier global des activités</i>	19
3.5.2	<i>Calendrier détaillé de la mission 1.....</i>	19
3.5.3	<i>Calendrier détaillé de la mission 2.....</i>	20
4	Résultat 1 : un EDL comparatif de plusieurs solutions patrimoniales.....	22
4.1	Etude bibliographique	22
4.1.1	<i>Documentation disponible auprès de l'ISPAN.....</i>	22
4.1.2	<i>Inventaire du patrimoine bâti de Jérémie - 2009.....</i>	22
4.1.3	<i>Documentation éditée par FOKAL</i>	23
4.2	Elaboration d'un canevas type pour la réalisation des états des lieux.....	23
4.3	Visite de la ville de Jérémie et lieux patrimoniaux.....	24
4.3.1	<i>Critères de présélection des bâtiments/lieux.....</i>	24
4.3.2	<i>Liste des bâtiments du patrimoine transmise par l'ISPAN</i>	25
4.3.3	<i>Visites prospectives du bord de mer et du Morne Fort.....</i>	27
4.3.4	<i>Diversité du patrimoine.....</i>	29
4.3.5	<i>Dégradations observées depuis 2009</i>	33
4.4	Collecte des informations d'état des lieux pour chaque bâtiment présélectionné	34
4.4.1	<i>Prise de photos.....</i>	34
4.4.2	<i>Fiches d'indentification et de description</i>	34
4.4.3	<i>Relevé de mesures.....</i>	34
4.4.4	<i>Entretiens avec les habitants et des personnalités influentes</i>	35
4.5	Formation de jeunes professionnels aux techniques d'EDL.....	36
4.5.1	<i>Sessions d'état des lieux de la mission 1.....</i>	36
4.5.2	<i>Formation « Etat des lieux », mission 2</i>	36
4.6	Recherches sur les aspects fonciers et démarches.....	37
4.7	Organiser des visites d'évaluation structurelle par le MTPTC des bâtiments présélectionnés	38
4.8	Mise en page et diffusion des dossiers d'état des lieux	38
4.8.1	<i>Classement des données et partage</i>	38
4.8.2	<i>État des lieux de l'ancien parquet</i>	39
5	Résultat 2 : un outil d'aide à la prise de décision	40
5.1	Rencontres avec les autorités compétentes en matière de planification urbaine et de protection du patrimoine.....	40
5.1.1	<i>Echanges avec l'ISPAN.....</i>	40
5.1.2	<i>Entretien avec la FOKAL</i>	40
5.1.3	<i>Entretien de démarrage avec la Mairie de Jérémie</i>	40
5.2	Programme du projet d'utilisation du bâtiment rénové	41
5.2.1	<i>Atelier d'échanges sur le programme.....</i>	41

5.3	Atelier de définition des critères pertinents pour la sélection du/des projets de rénovation	43
5.3.1	<i>Etablir la grille de critères pour analyser les solutions patrimoniales présélectionnées</i>	43
5.3.2	<i>Difficulté de répondre à certains questionnements</i>	46
5.3.3	<i>Expliquer et justifier les notations inscrites</i>	46
5.3.4	<i>Evolutivité de la grille d'analyse.....</i>	46
5.4	Atelier d'évaluation des bâtiments présélectionnés.....	47
5.4.1	<i>Bâtiments présélectionnés</i>	47
5.4.2	<i>Atelier d'analyse et résultat comparatif.....</i>	48
5.5	Restitution préliminaire en fin de mission	48
6	Résultat 3 : des recommandations et des pistes concrètes	49
6.1	Conférence-débat les professionnels de la construction « Patrimoine et savoir-faire » .	49
	<u>FOCUS</u>: Stratégie de mise en valeur du Patrimoine de Jacmel	50
6.2	Etablir une liste de pistes d'actions et de recommandations	51
6.2.1	<i>Recommandation 1 : repenser les objectifs à atteindre dans le cadre du projet VNPB</i>	51
6.2.2	<i>Recommandation 2_ Finaliser les aspects de programme</i>	53
6.2.3	<i>Recommandation 3 _Mettre en place une Bureau Technique Patrimoine au sein de la Mairie de Jérémie</i>	54
6.2.4	<i>Recommandation 4_ Réaliser un dossier de projet complet pour la rénovation de l'ancien Parquet</i>	55
6.2.5	<i>Recommandation 5_ Accompagner la suite du projet de rénovation du Parquet</i>	56
6.2.6	<i>Recommandation 6_ Répondre aux questions de la population sur le volet Patrimoine.....</i>	57
6.2.7	<i>Recommandation 7_ Stimuler la participation communautaire autour du Patrimoine</i>	59
6.2.8	<i>Recommandation 8_ Renforcer les compétences des professionnels en matière de d'état des lieux et de rénovation du Patrimoine</i>	59
6.2.9	<i>Recommandation 9_ Saisir les opportunités pour faire du plaidoyer pour la préservation du Patrimoine</i>	61
7	Conclusion	62
8	Liste des annexes	63

1 Introduction

1.1 Éléments de contexte : Haïti et Jérémie

1.1.1 Haïti

Haïti figure au 4ème rang mondial en matière de vulnérabilité et cumule une exposition importante aux risques cycloniques, telluriques, gravitaires, érosifs, d'inondations et de submersion marine. C'est donc un pays malheureusement très régulièrement impacté par les aléas naturels, et fragilisé par un fort niveau de pauvreté et de vulnérabilité qui affecte la majorité de sa population. Le tremblement de terre du 12 janvier 2010 a encore aggravé cette situation, et force est de constater que l'aide apportée à la suite de cette catastrophe n'a pas su activer les leviers de relèvement durable. Dix ans après le séisme, Haïti connaît une crise économique, sociale et politique majeure, qui paralyse les activités et empêche toute initiative de développement.

1.1.2 La ville de Jérémie

En 2016, la ville de Jérémie a été fortement touchée par le cyclone Matthew. Les pluies diluviennes combinées aux vents puissants ont endommagé et détruit de nombreux bâtiments, ainsi qu'une grande partie des cultures, réduisant à néant les ressources économiques locales.

De par sa position dans le bassin de la Caraïbe, au bout du département de la Grand'Anse, Jérémie est une ville fortement exposée aux aléas naturels qui touchent l'ensemble du pays, et notamment les cyclones et les inondations. Sa situation très éloignée par rapport à la capitale en fait un endroit très reculé, souvent coupé du reste du pays. Comme pour le reste d'Haïti, la situation politique et économique rend la population de Jérémie fortement vulnérable à chaque nouvelle crise.

Pourtant, la « Cité des poètes » - ainsi nommée en raison des nombreux écrivains, poètes, historiens ou chanteurs qui y sont nés - possède un patrimoine culturel important. De la place Alexandre Dumas, ville natale du père et grand-père des deux célèbres écrivains, à sa cathédrale « Saint Louis Roi de France », en passant par sa ville haute et ses maisons roses, sa ville basse et son centre-ville commercial, la ville de Jérémie possède une forte identité architecturale, culturelle, et un grand potentiel touristique.

1.1.3 Le Patrimoine en Haïti

L'**ISPAN** (Institut du Patrimoine National) est l'entité émanant du Ministère de la Culture en charge des questions de protection et rénovation du patrimoine. Cet institut créé en 1979 remplit plusieurs missions :

- Inventaire et classement des monuments et sites historiques
- Etudes et suivi techniques des interventions de protection et de restauration des monuments classés
- Promotion des activités de sauvegarde du patrimoine auprès des instances publiques et des propriétaires privés
- Collecter et diffuser les informations et documents concernant le patrimoine national et international



L'ISPAN est en lien direct avec l'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Dans le cadre de la composante « patrimoine » du projet VNPB, L'ISPAN est un interlocuteur majeur pour aider à la définition du projet de rénovation du patrimoine et à la conduite des travaux.

La Fondasyon Konesans ak Libetè – **FOKAL** – travaille également sur la mise en valeur du patrimoine haïtien, au travers de deux projets principaux : l'aménagement du Parc de Martissant et la sauvegarde des maisons de style *Gingerbread* de Port-au-Prince. Ces maisons, qui témoignent de la richesse de l'architecture multiculturelle d'Haïti, sont inscrites depuis 2009 sur la liste des monuments en danger établie par le World Monument Fund. Suite à cette reconnaissance, la FOKAL, accompagnée par l'ISPAN et de nombreux partenaires, a œuvré pour collecter un maximum d'informations concernant ces maisons exceptionnelles. Elle a également acquis 2 maisons dans le quartier de Pacot, qui ont été entièrement rénovées sous forme de chantiers-formation et sont aujourd'hui ouvertes au public. Cette riche expérience de la FOKAL autour du patrimoine *Gingerbread* est venue nourrir les réflexions de l'étude.



Maisons Dufort et Chenet, rénovées par FOKAL avec l'appui du World Monument Fund et de l'Institut du Patrimoine Wallon

1.2 [Le projet Vil Nou Pi Bèl](#)

Dans le cadre du programme « *Urbayiti : résilience des populations urbaines de Jérémie et Les Cayes* » financé par l'Union Européenne, CARE met en œuvre le projet Vil Nou Pi Bèl (VNPB, cofinancé par l'UE et l'AFD1), qui vise à augmenter la résilience de la ville de Jérémie face aux catastrophes naturelles et renforcer le tissu socio-économique grâce à une prise de conscience des risques, une réhabilitation durable de l'habitat et un accès généralisé aux services de base.

Ce projet contribue à améliorer la cohésion sociale de la population de Jérémie grâce à une dynamique participative renforçant le dialogue entre les acteurs publics et les citoyens. Diverses interventions durables sur la structure urbaine entendent améliorer l'accessibilité et la sécurité des espaces publics et valoriser le littoral et le patrimoine historique.

Des formations, chantiers-écoles, la mise en place d'Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) et un accompagnement à la relance d'activités génératrices de revenus complètent le dispositif sur le plan économique, pour une résilience accrue des habitants.

Le Groupe URD, partenaire du projet, est en charge du volet apprentissage et capitalisation.

Objectif global du projet Vil Nou Pi Bèl: Contribuer à augmenter la résilience de la ville de Jérémie et de ses habitants

> **Résultat 1 :** La gouvernance locale est renforcée à travers une approche participative et inclusive de la GRD et de l'aménagement du territoire, la conscientisation sur le fonctionnement du territoire et la prise en charge des actions visant à l'amélioration des conditions spatiales, sociales et économiques.

> **Résultat 2 :** Une amélioration de l'habitat de la ville de Jérémie en alignement avec les priorités des autorités locales et de la communauté reflétées dans le plan d'aménagement est atteinte à travers la mise en œuvre d'une série de petits projets d'aménagement, l'amélioration de la capacité de gestion durable des valeurs patrimoniales et naturelles de la ville et la dotation en services et équipements de base.

> **Résultat 3 :** L'économie de la ville de Jérémie est redynamisée

> **Résultat 4 :** Les innovations et connaissances produites par le projet sont identifiées, diffusées et partagées au sein de plateformes nationales et régionales, et entrent notamment en résonance avec les réseaux sur la valorisation du patrimoine caribéen, pour un plaidoyer sur la résilience, l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques de catastrophes, la préservation des ressources naturelles et historiques et l'aide publique au développement (APD).

1.3 Le volet Patrimoine du projet VNPB

Le projet VNPB inclut des activités autour de la préservation et de la valorisation du Patrimoine :

- Au moins une intervention de réhabilitation, suivant des règles basiques pour garantir une récupération d'un bâtiment (les plus historiques et traditionnels de la ville ayant une structure en bois (communément appelée « *gingerbread* »), briques, pierre, fonte et mixte) sans la dénaturation de sa structure, sera mise en œuvre par le projet.
- Les travaux auront une vocation didactique, en créant un catalogue de techniques acceptables pour la récupération du patrimoine et des techniciens capables de les maîtriser. Un spécialiste de la restauration guidera le chantier école qui verra la participation de 60 ouvriers. L'édifice sera ensuite mis à disposition de la communauté pour une utilisation publique.
- La réhabilitation essaiera d'intégrer les principes de l'accessibilité universelle : si la totalité des normes ne pouvait pas être prise en compte, l'équipe s'efforcera d'appliquer toutes les mesures pour limiter les barrières.
- Les écoles, ainsi que les représentants des autorités locales et les membres de la communauté, seront invités à visiter le chantier à travers des visites guidées, dans l'objectif de divulguer les principes de base de la restauration et d'éveiller les consciences sur l'importance du patrimoine et de sa conservation. »

Ainsi, le volet patrimonial aura plusieurs impacts :

- **Impacts économiques et sociaux**
Dynamisation du secteur de la construction et de la production de matériaux, impacts sur le secteur touristique et culturel, valorisation des ressources naturelles et des paysages locaux, etc.
- **Impacts sur la thématique ciblée par le projet « résilience de la ville de Jérémie »**
Renforcement de compétences des techniciens et artisans en matière de construction para-sinistres et de rénovation, sensibilisation de la population aux bonnes pratiques de construction / rénovation / entretien, création de lieux de rassemblement et d’abri en cas de crise, accès renforcé aux services de base
- **Impacts sur les questions de genre et d’inclusion**
Travail renforcé sur les besoins des groupes les plus vulnérables, accessibilité des bâtiments, sensibilisation à l’inclusion et au respect des différences

Pour permettre la mise en place de ce volet Patrimoine, le Groupe URD a lancé un appel d’offre pour la réalisation d’une étude opérationnelle par une expertise externe. Cette étude a pour objectif principal de fournir des outils et recommandations permettant la prise de décisions éclairées pour conduire le volet Patrimoine.

En mars 2020, l’équipe d’architectes formée par Carolyn Garcia (architecte basée en France) et Ernest Jean Philippe (ingénieur-architecte haïtien, basé à Port-au-Prince) a été retenue pour conduire l’étude, et le présent document vient conclure les activités et recherches réalisées entre mars et décembre 2020.

1.4 L’épidémie mondiale de COVID-19

Dès le premier trimestre 2020, l’épidémie mondiale de COVID-19 est venue bouleverser le calendrier prévisionnel de l’étude. Devant l’incertitude de l’évolution de l’épidémie en Haïti et dans le monde, et face à la nécessité de mettre en place des mesures sanitaires de protection, les activités sur le terrain ont dû être reportées.

Initialement, l’étude prévoyait une mission conjointe d’Ernest et Carolyn, sur une période de 10 jours. Devant l’impossibilité pour Carolyn de voyager, il a été décidé de commencer les activités de prospection et d’état des lieux lors d’une première mission de 6 jours, réalisée en juillet 2020 par Ernest avec l’équipe de CARE Jérémie.

En septembre, les restrictions de voyages internationaux étant toujours en vigueur, il a été convenu que Carolyn resterait en appui à distance, tandis qu’Ernest conduirait la 2^e partie des activités de terrain lors d’une mission de 11 jours entre le 5 et le 16 octobre 2020. Pour cette seconde mission, Ernest était accompagné d’Etienne Alexandre, également architecte haïtien.

Le remodelage du calendrier et de l’équipe a donc permis de conduire les activités malgré le contexte pandémique.

2 Résultats et Livrables

2.1 Résultats

2.1.1 Résultat 1 : Un état des lieux comparatif de plusieurs solutions patrimoniales

Ce premier objectif concernait la réalisation d'un travail état des lieux comparatif des bâtiments patrimoniaux qui pourraient faire l'objet d'une rénovation par le projet VNPB.

Grâce aux visites réalisées pendant les missions de terrain, les experts ont recueilli de nombreuses informations pertinentes pour la connaissance et l'évaluation du patrimoine de Jérémie : données historiques et usages connus des bâtiments, dimensions principales en plans/coupes/façades, reportage photographique, inventaire des désordres et dégradations, croquis et photographies des abords et de l'environnement paysager/bâti, etc.

Ces informations ont été organisées sous forme de dossiers-patrimoine pour chacun des bâtiments étudiés. Une fois finalisé, ce travail d'état des lieux sera transmis aux autorités locales et à l'ISPAN.

2.1.2 Résultat 2 : Une aide à la décision

Ce second objectif visait à aider les partenaires du projet à sélectionner un ou plusieurs bâtiments à rénover, conformément aux objectifs du projet VNPB.

Les experts ont appuyé les partenaires et les décideurs locaux dans la définition des critères les plus pertinents pour la sélection des projets.

La grille de critères définie ensemble a ensuite permis d'évaluer de manière comparative les bâtiments présélectionnés, et d'identifier le projet de rénovation le plus pertinent aux regards des critères.

2.1.3 Résultat 3 : Une liste de pistes d'action et de recommandations concrètes

Les experts ont identifié des actions concrètes et des recommandations permettant de faire évoluer le volet Patrimoine du projet VNPB. Ces pistes d'actions et recommandations portent à la fois sur la concrétisation du projet de rénovation prioritaire, mais également sur des aspects plus stratégiques pour répondre aux nombreux besoins de mise en valeur du Patrimoine et des compétences locales

2.2 Livrables attendus

Les livrables produits dans le cadre de l'Etude Patrimoine sont :

a) Documents de travail

- Le canevas type pour les états des lieux, utilisé comme base de collecte de données par les équipes en charge des états des lieux (formation à l'utilisation de cet outil pendant la mission)
- Un rapport de démarrage, transmis avant la mission 1
 - La méthodologie détaillée pour conduire l'étude
 - Le planning prévisionnel détaillé des activités de la mission 1
 - Une liste des intervenants à solliciter pour les différentes activités de la mission
- A l'issue de la mission 1, un rapport préparatoire de la mission 2, avec ajustements éventuels
- La grille de critères d'analyse des différentes solutions patrimoniales

b) Documents de présentation

- Les présentations visuelles utilisées pour les ateliers de la mission 2 : formation EDL, conférence-débat « Patrimoine et savoir-faire », atelier « Programme »
- La présentation visuelle de la restitution préliminaire
- Une présentation visuelle synthétique de l'Etude et de son approche, proposée dans le cadre de la série de Webinaires à destination des médias organisée par le programme Urbayiti

c) Documents de synthèse et de capitalisation

- Une version préliminaire du rapport final, hors annexes
- Un rapport final avec annexes
- Un dossier partagé (type Google Drive) regroupant les données collectées – photos, fiches d'EDL, entretiens, etc.- et classées par dossiers
- Une liste de contacts pertinents pour la poursuite du projet

d) Document de communication

- Un document synthétique reprenant les informations du volet Patrimoine de VNPB, qui servira de support d'information à destination de la population

3 Méthodologie de l'étude

3.1 Approche proposée

3.1.1 *Renforcer la gouvernance et les capacités locales*

Les activités des missions à Jérémie ont été pensées comme des opportunités de renforcer la gouvernance et les capacités locales. Ainsi, dès la préparation de la première mission, l'équipe technique de la Mairie de Jérémie a été sollicitée pour participer aux activités.

De même, le professeur Jean Flobert Glézile, responsable de production au Centre Professionnel de Jérémie (CPJ), a pu participer à la majorité des activités des deux missions.

A l'issue de la 1ère mission, il a semblé pertinent de profiter de la 2ème mission pour former un plus grand nombre de professionnels aux techniques d'états des lieux.

Enfin l'équipe CARE, fortement mobilisée en particulier pour la 2ème mission, a pu renforcer ses connaissances et compétences en matière de Patrimoine.

3.1.2 *Favoriser la participation communautaire*

La 2ème mission à Jérémie incluait plusieurs ateliers et temps de débat avec divers publics : autorités locales, personnalités influentes, jeunes professionnels, étudiants dans le secteur de la construction.

Ces temps d'échanges ont permis en particulier de :

- Informer sur les activités de VNPB, et en particulier sur le volet patrimoine
- Intéresser les participants aux questions de Patrimoine et d'identité
- Faire se rencontrer des habitants de Jérémie autour de ces questions
- Collecter des informations précieuses sur les bâtiments et lieux patrimoniaux
- Orienter le choix du bâtiment à rénover en priorité dans le cadre de VNPB
- Susciter l'envie de participer à l'élaboration du futur projet de rénovation porté par la Mairie et CARE

Cette participation active des habitants de Jérémie est à développer et consolider pour la suite des activités du volet Patrimoine, et plus largement du projet VNPB.

3.2 Limites et contraintes de l'étude

3.2.1 *Disponibilités des acteurs ciblés : UNESCO, MTPTC*

Pour nourrir les réflexions autour du Patrimoine de Jérémie, l'étude prévoyait des entretiens avec des acteurs importants dans le champ du Patrimoine, de la Culture et de la planification urbaine.

Cependant, certains des acteurs contactés n'ont pour le moment pas donné de réponse.

C'est le cas notamment du bureau de l'UNESCO, à Port-au-Prince, qui n'a pas donné de suite à nos demandes après plusieurs relances. Le lien avec l'UNESCO reste donc à tisser pour la suite du projet.

Une rencontre avec la délégation locale du MTPTC (Ministère des Travaux Public, des Transports et des Communications) était programmée pour la mission 2 de terrain d'octobre 2020. Il s'agissait de renseigner le MTPTC sur les objectifs et activités du volet Patrimoine, et de faire des premières visites d'évaluation technique des bâtiments présélectionnés. Le rendez-vous pris pour le mercredi

14 octobre a finalement été annulé à la hâte par le MTPTC. Il est à noter que, dans le cadre de la rénovation d'un bâtiment de Patrimoine qui sera destiné à accueillir le public, l'accord du MTPTC est une condition inévitable. Il faudra donc redoubler d'efforts pour obtenir une rencontre et favoriser une bonne collaboration avec la délégation locale.

3.2.2 *Une guidance vers le « meilleur projet »*

L'équipe opérationnelle de CARE, qui est en lien constant avec la population de Jérémie, nous a fait part de son besoin de faire des activités visibles et concrètes, et donc d'avancer très vite sur l'organisation du chantier de rénovation d'un bâtiment du Patrimoine.

Pourtant en l'état, le volet Patrimoine n'en est qu'à ses prémices : le choix du bâtiment à rénover est en cours, le programme du futur lieu reste à définir, des étapes administratives doivent être franchies, une équipe de maîtrise d'œuvre doit être choisie ou recrutée, des études techniques doivent être faites, la constitution d'un budget cohérent est nécessaire, etc. Ces étapes, nécessaires et complémentaires pour garantir la pertinence du projet, demanderont du temps, des moments de concertation et des compétences spécifiques.

Il a donc été rappelé à tous que **l'Etude Patrimoine n'a pas pour but d'aboutir à la réalisation d'un dossier technique permettant de commencer le chantier dans les prochains mois**. Conscients des attentes de la population, l'étude proposera dans les recommandations des stratégies pour répondre au mieux aux questions et frustrations que pourraient ressentir les équipes de terrain.

3.3 Remise en perspective de ce qu'est un projet d'architecture

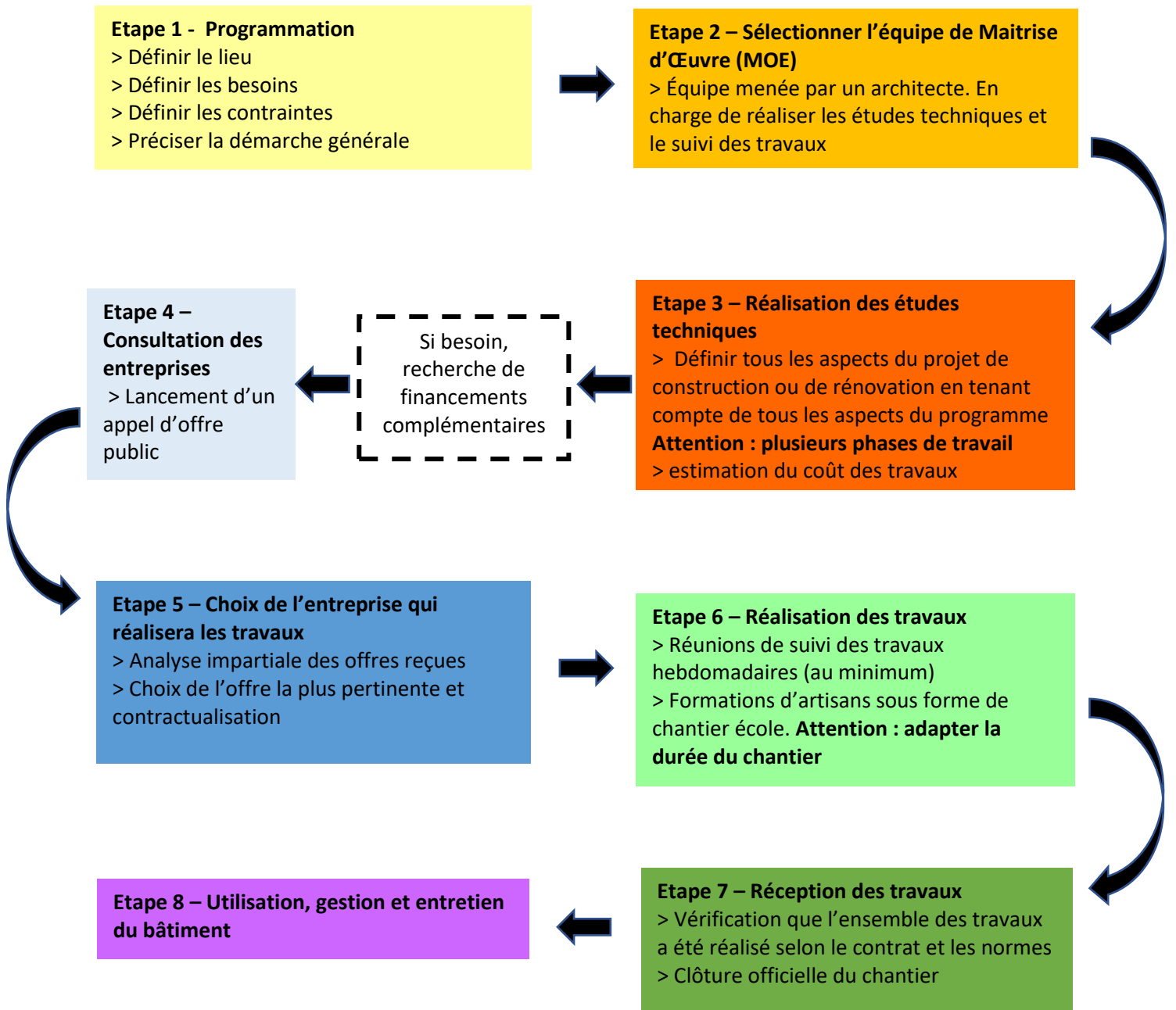
L'étude Patrimoine a été pour les experts architectes l'occasion de rappeler quelles sont les différentes étapes, acteurs et responsabilités d'un projet d'architecture. Cette remise en contexte a permis à tous de comprendre qu'il est nécessaire de laisser le temps adéquat pour chaque étape afin d'aboutir à un projet pertinent et durable.

a) Les acteurs d'un projet d'architecture

Dénomination	Rôles et responsabilités
A / Le Maître d'Ouvrage (MOA)	<p>Il s'agit de l'individu / l'organisme / le groupe qui commande et finance le projet. Le MOA définit le cahier des charges et par conséquent les besoins (le programme), le budget, le calendrier prévisionnel, les contraintes à respecter ou à intégrer, etc. Le MOA est aussi en charge de régler les aspects fonciers et légaux nécessaire pour le démarrage du chantier.</p> <p><i>> Dans le cas du projet de rénovation d'un bâtiment du Patrimoine, la Mairie est le Maître d'Ouvrage avec appui financier du programme Urbayiti</i></p>
B/ L'Assistance à la Maitrise d'ouvrage	<p>Il s'agit des individus et/ou organismes sollicités pour apporter des conseils et un support méthodologique et technique au Maître d'Ouvrage pour la réalisation des étapes du projet. Ce support peut porter sur l'ensemble du projet ou sur des sujets spécifiques</p> <p><i>> CARE peut être considéré comme l'assistant à Maitrise d'Ouvrage</i></p>
D / L'équipe de Maitrise d'Œuvre (MOE)	<p>Il s'agit de l'équipe de professionnels en charge de la réalisation des études techniques, à partir du cahier des charges établi par le Maître d'Ouvrage. L'équipe est menée par un architecte mandataire, qui selon les besoins du projet peut faire appel à des spécialistes tels que : ingénieurs structure, ingénieurs géotechniques, ingénieurs fluides, économiste, décorateur, etc.</p> <p>Dans le cas d'une mission complète, l'équipe de Maitrise d'œuvre assure le suivi des travaux et les opérations de réception des travaux (en fin de chantier)</p> <p><i>> la MOE est à recruter. Ce peut être fait par la création d'un poste interne à la Mairie, ou par la contractualisation d'une équipe externe après appel d'offre.</i></p> <p><i>* voir recommandations</i></p>
E/ L'entreprise de construction	<p>Elle est en charge de réaliser les travaux conformément aux études techniques, au calendrier et à l'enveloppe financière définie lors de la contractualisation. Il peut s'agir d'une seule entreprise (on parle d'entreprise générale) ou de plusieurs entreprises distinctes.</p> <p><i>> L'entreprise est choisie de manière impartiale et justifiée sur la base de réponse à un appel d'offre public.</i></p>
F / Le gestionnaire du bâtiment	<p>Il s'agit de l'individu / l'organisme / le groupe qui utilise et entretient le bâtiment. Il est lié par un contrat avec Maître d'Ouvrage.</p> <p><i>> A identifier et/ou recruter par la Mairie</i></p>

b) Les étapes successives

Un projet d'architecture – de construction ou de rénovation – s'organise en étapes successives et complémentaires, qui sont toutes nécessaires pour garantir la qualité et la pérennité du projet :



:

3.4 Les contraintes du projet VNPB face à la réalité d'un projet d'architecture

Le volet Patrimoine, qui comprend la rénovation d'un bâtiment sous forme de chantier école et à destination du public, s'inscrit dans le cadre d'un projet ayant des contraintes fortes :

3.4.1 *Le budget*

Le budget du projet VNPB prévoit une enveloppe d'environ 112.000€ pour le volet Patrimoine, toutes activités confondues. Ce montant n'a pas été évalué sur la base d'un projet concret, et il paraît très insuffisant au regard des enjeux liés à la rénovation d'un bâtiment patrimonial voué à être ouvert au public.

3.4.2 *Le calendrier*

La fin du projet VNPB, qui fait partie du programme Urbayiti de l'Union Européenne, est fixée à mai 2022. Du fait des aléas socio-politiques et sanitaires vécus ces dernières années en Haïti, une extension de la durée du projet est probablement envisageable.

Cependant, l'équipe d'expertise attire l'attention sur le fait qu'un projet d'architecture demande du temps et s'organise en étapes successives et complémentaires, comme l'indique le schéma présenté ci-avant. A noter également que plusieurs facteurs qui fondent la démarche globale du volet Patrimoine tendent à augmenter aussi le temps nécessaire :

- La volonté d'impliquer au maximum la population de Jérémie dans le projet, par le biais d'espaces de concertation et de réflexion
- Le renforcement ou la création de compétences locales en rénovation de bâtiments anciens, sous forme de formations spécifiques et de chantier école
- Le renforcement de la gouvernance locale et nationale autour de ce projet : implication de la Mairie, développement de compétences en interne, liens avec les institutions étatiques, etc.

La temporalité du projet VNPB ne paraît donc pas en cohérence avec les enjeux affichés du volet Patrimoine.

3.4.3 *L'obligation de résultats*

CARE poursuit de nombreuses activités à Jérémie et s'inscrit comme un acteur clé du développement de la ville. La population a donc légitimement beaucoup d'attentes quant aux projets portés par CARE, y compris en ce qui concerne le volet Patrimoine. Les équipes de terrain ont bien exprimé ces attentes, qui ne peuvent être ignorées, ni laissées sans réponse.

L'Union Européenne, en tant que bailleur et coordinateur du programme Urbayiti, attend des organisations financées qu'elles présentent des résultats quantifiables en lien avec leurs objectifs annoncés, et dans le temps prévu.

3.4.4 *Ecarter les contraintes de projet pour la conduite de l'étude*

Les contraintes de budget, de temps, et les obligations de résultats du projet VNPB laissent peu de possibilités de concrétisation pour le volet Patrimoine.

Afin de ne pas rester bloquée par ces données, l'équipe d'expertise, en accord avec CARE, le Groupe URD et la Mairie de Jérémie, a choisi de les mettre de côté pour la conduite de l'étude.

Il a été convenu qu'un remaniement des résultats à atteindre sera nécessaire :

- Le budget, insuffisant, devra être complété par d'autres financements
- Le temps trop court ne permettra pas la réalisation du chantier

Il s'agira donc de tirer le meilleur parti du budget et du temps disponible pour avancer sur un projet cohérent, pertinent, source de renforcement de compétences et de gouvernance.

3.4.5 Aspects logistiques et organisation sur place

Lors de la mission 1 en juillet 2020, plusieurs soucis d'ordre logistique et organisationnel ont freiné les activités prévues. Ceci a pu s'expliquer par le peu de temps laissé pour l'organisation de la mission (une semaine entre la validation de la date et l'arrivée d'Ernest à Jérémie).

Des leçons ont été tirées de cette expérience (cf : rapport de la mission 1) et l'ensemble des acteurs de l'étude - CARE, équipe d'experts, Mairie, Groupe URD – ont amélioré la préparation pour la mission 2. Des allers-retours ont notamment été faits afin de préciser les besoins d'espaces de réunion, de transport, de nourriture, d'invitation et de budget correspondant. L'équipe de CARE Jérémie a également fait preuve de beaucoup de réactivité lorsque des ajustements de planning ont été fait au cours de la mission 2. Certains défis et questionnement ont tout de même émergé.

a) Accès à l'ancien bâtiment de la BNC

L'ancien bâtiment de la BNC, identifié par tous comme un bâtiment patrimonial intéressant, n'a pas pu être visité malgré des requêtes lors des deux missions de terrain. En effet, même s'il s'agit d'un bâtiment appartenant au domaine public comme indiqué par Mr le Maire Claude Harry Milord, il abrite encore aujourd'hui du matériel appartenant à la BNC. En l'absence d'une autorisation officielle du bureau central de la BNC, l'état des lieux intérieur n'a donc pas pu se faire. Seul le relevé de la galerie sur rue a pu être réalisé.

b) Accès à la halle du bâtiment de la Douane

L'ancien bâtiment de la Douane comporte une halle au rez-de-chaussée et un étage fortement endommagé par l'ouragan Matthew. L'équipe d'expertise a pu visiter l'étage, accessible par un escalier extérieur. En revanche, la halle est actuellement fermée, et après demande il semble que les clés sont actuellement entre les mains du personnel des Douanes à Port-au-Prince.

3.4.6 Questions des « per diem » ou frais de compensation

Lors de la 1ere mission à Jérémie, des questionnements autour des droits aux per diem pour les participants aux activités ont été évoqués. (cf : rapport Mission 1).

Il a été convenu par tous que la politique de CARE Jérémie serait appliquée pour la mission 2, à savoir :

- Attribution de per diem journalier pour les personnes résidant à l'extérieur de Jérémie. Montant défini par CARE ou sur la base du barème national pour les personnes du service public
- Prise en charge du repas par CARE pour les activités sur une journée complète
- Prise en charge d'une collation par CARE pour les activités de plus de 2h

La question de l'attribution de per diem a tout de même été posée par les participants à la formation état des lieux, tous jeunes professionnels, qui se sont mis en disponibilité sur 1,5 jour pour participer aux activités. A l'avenir, il conviendra de clarifier les règles sur ce sujet avant la formation, pour éviter tout malentendu.

3.4.7 Certificats de participation

Les participants à la Formation « Etat des Lieux » ont fait la demande d'un certificat de participation, afin de pouvoir valoriser cette formation dans leur cursus. Même s'il ne s'agit pas d'une formation officielle ou dispensée dans un centre professionnel, cette demande est compréhensible et rend compte de la valeur attribuée par les participants aux enseignements dispensés. Il est donc prévu que CARE prépare ces certificats dès que possible, en intégrant la mention suivante :

« Certificat de participation à la formation d'initiation « Etats les Lieux » du 6 et 7 octobre 2020, organisé par CARE dans le cadre du volet Patrimoine du projet Vil Nou Pi Bèl. »

3.5.3 Calendrier détaillé de la mission 2

La première mission à Jérémie s'est déroulée du lundi 5 octobre au lundi 19 octobre, avec deux rendez-vous réalisés ultérieurement en visio-conférence. Cette mission portait essentiellement sur :

- La collecte de données sur le Patrimoine
- La formation de jeunes professionnels aux techniques d'Etats des Lieux
- L'élaboration des outils d'analyse des bâtiments présélectionnés
- La tenue d'ateliers et d'espaces de discussions autour du Patrimoine et du futur projet de rénovation

N° jour	Activités réalisées	Participants
lundi 05/10	AM: Voyage Port-au-Prince / Jérémie en avion, arrivée à 9h10 + installation	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
	Reste de la journée : Visite quartiers d'implication de CARE + recensement de maisons vernaculaires dans la ville	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Josué Cadeau + Claudy Mézard + Guemson Dorlus Mairie : Marc-Arthur Vital + Losenal Xavier
mardi 06/10	Poursuite visite quartiers d'implication de CARE + recensement de maisons vernaculaires dans la ville	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Josué Cadeau Mairie : Marc-Arthur Vital + Fontaine Pierre Thama + Yvrose (Maires de Jérémie)
mercredi 07/10	AM : debrief Equipe experts	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre <i>En visio : Carolyn Garcia</i>
	PM: présentation en salle de la formation EDL	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Josué Cadeau + Claudy Mézard + Francoeur Joseph Jean + Guemson Dorlus Participants : Professeur Glézile Jean Flobert + Chéry Frantz + Toto Ernst+Desir David + Berlus Onege + Francois Mamouchechar + Figaro Jean Timothée Alix Victor + François Ginette + Papillon Webert + Monsignac Hensy + Louis Jean Jean Nesley La mairie n'a pas participé à cette activité
jeudi 08/10	AM: EDL équipe 1, bâtiment BNC	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Claudy Mézard + Josué Cadeau + Guemson Dorlus Participants : Glézile Jean Flobert + Chéry Frantz + Toto Ernst+Desir David + Berlus Onege + Francois Mamouchechar + La mairie n'a pas participé à cette activité
	PM: EDL équipe 2, une maison vernaculaire	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre Claudy Mézard Glézile Jean Flobert + Chéry Frantz + Toto Ernst+Desir David + Berlus Onege + Francois Mamouchechar + Guemson Dorlus + Figaro Jean Timothée Alix Victor + François Ginette + Papillon Webert + Monsignac Hensy + Louis Jean Jean Nesley La mairie n'a pas participé à cette activité
vendredi 09/10	Atelier « Critères » 1	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Claudy Mézard + Cadeau Josué + Francoeur Joseph Jean + Guemson Dorlus Mairie : Claude Harry Milord <i>En visio : Carolyn Garcia</i>
	PM: visites et rencontres personnalités Jérémie	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
samedi 10/10	AM: debrief experts + ajustement reste de la mission	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre + Carolyn Gracia <i>En visio : Carolyn Garcia</i>

	Conférence-débat avec les professionnels de la construction : Patrimoine et savoir-faire > 2h/3h	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Claudy Mézard + Cadeau Josué + Francoeur Joseph Jean + Guemson Dorlus / Mairie : Claude Harry Milord + Fontaine Pierre Thama Participants : Glézile Jean Flobert + Chéry Frantz + Toto Ernst+ Desir David + Berlus Onege + Francois Mamouchechar + Guemson Dorlus + Figaro Jean Timothée Alix Victor + François Ginette + Papillon Webert + Monsignac Hensy + Louis Jean Jean Nesley + Lavalasse Jackson, Jean Renise, Sylla Fernando, Pierre Marie Lyne, Cléverain Maria Mélissa, Massena Isnadeille, Gilot Manoucheca, Azor Kenzie Benotch, Gaston Petuel, Vincent Dieudonné, Nazaire Berthony, Alexandre Yonelson, Louissaint Reginald, Mezilas Donaco.
<i>dimanche 11/10</i>	<i>repos</i>	
lundi 12/10	Atelier participatif autour du programme du projet de valorisation du patrimoine (3h)	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre CARE : Claudy Mézard + Cadeau Josué + Francoeur Joseph Jean + Lucdor Marcson Mairie : Claude Harry Milord Personnalités invitées : Joseph Magerette, Maurice Léonce, Felix Marie Géralde, Pamphile Mme Boncejoue, Legagneur Gina, Joseph Monode, François Rose Midrene, Dorestant Almaye <i>En visio : Carolyn Garcia, Valérie Léon</i>
	Poursuite visites + recensement de maisons vernaculaires dans la ville	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre / CARE : Josué Cadeau Mairie : Claude Harry Milord + Arly Willy
mardi 13/10	PM : Debrief, préparation restitution à chaud	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre <i>En visio : Carolyn Garcia</i>
	Travaux des experts : - les fiches techniques des bâtiments visités.	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
mercredi 14/10	Visite d'évaluation MTPTC	Annulée par le MTPTC
	Poursuite visites + recensement de maisons vernaculaires dans la ville	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre Ally Willy
jeudi 15/10	Travaux des experts : - les fiches techniques des bâtiments visités. - finalisations prise de données de terrain	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
vendredi 16/10	8h -11h 30 AM : Atelier « Critères » 2	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre / CARE : Claudy Mézard + Cadeau Josué + Francoeur Joseph Jean + Lucdor Marcson + Dorlus Guemson Personnalités invitées : Joseph Magerette, Maurice Léonce, Felix Marie Géralde, Pamphile Mme Boncejoue, Legagneur Gina, Joseph Monode, François Rose Midrene, Dorestant Almaye, Arly Willy, François Chavenet
Samedi 17/10	10h- 12h PM : Interview avec Mr Arly Willy (Ancien Maire de la ville de Jérémie), un patrimoine vivant de la ville. Prise de photos sur le centre ancien de la ville.	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre Ally Willy
Dimanche 18/10	Prise de Photos sur le centre ancien de la ville ; Visite de nouveaux bâtiments ; Visite de " La pointe"	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
Lundi 19/10	Voyage Jérémie / Port-au-Prince, avion départ à 9h40	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre
Mardi 27/10	Restitution à chaud <i>En visioconférence</i>	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre + Carolyn Garcia Equipe CARE Jérémie / CARE France : Emilie Vigeanel Groupe URD : Valérie Leon La mairie n'a pas participé à cette activité
Mercredi 14/11	Atelier d'analyse avec la grille de critères des bâtiments présélectionnés <i>En visioconférence</i>	Ernest Jean Philippe + Etienne Alexandre + Carolyn Garcia Equipe CARE Jérémie Mairie : Claude Harry Milord

4 Résultat 1 : un EDL comparatif de plusieurs solutions patrimoniales

4.1 Etude bibliographique

4.1.1 Documentation disponible auprès de l'ISPAN

Les recherches bibliographiques autour du patrimoine en général, et du patrimoine de Jérémie en particulier, se sont naturellement tournées vers la documentation de l'ISPAN.

On peut noter plusieurs documents particulièrement intéressants :

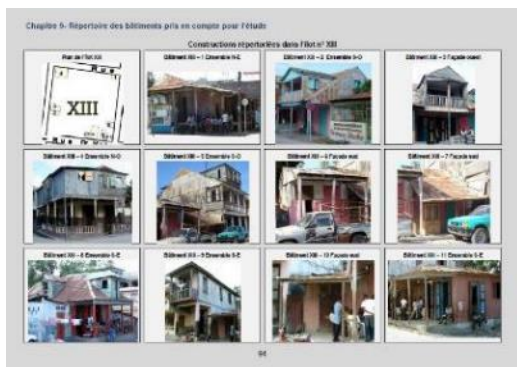
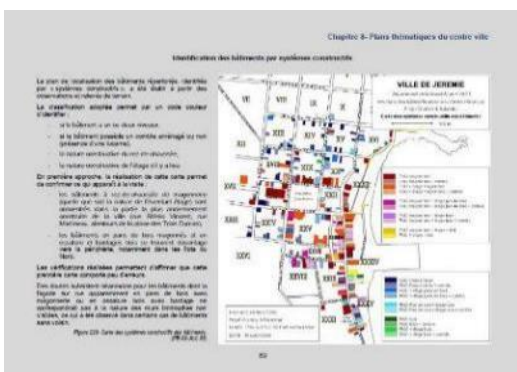
- Le bulletin de l'ISPAN n°1, datant de janvier 2020, qui alerte sur le devenir du Centre Historique de Jérémie avec le sous-titre « *un patrimoine en péril* », consultable en ligne sur le site de l'ISPAN
- Le bulletin de l'ISPAN n°26, datant de juillet 2011, qui présente la synthèse de deux études d'inventaires du patrimoine de Jérémie menées en 2009, consultable en ligne sur le site de l'ISPAN
- Les fiches d'inventaire du patrimoine de Jérémie, consultables dans les archives de l'ISPAN

4.1.2 Inventaire du patrimoine bâti de Jérémie - 2009

En amont de la mission 2, la Mairie de Jérémie a transmis aux experts le rapport final de « *L'étude préliminaire du patrimoine bâti de la ville de Jérémie* », réalisé en 2009 par Christophe Charléry et Patricia Balandier. Ce document très riche en informations et photographies est un excellent point de départ pour comprendre et repérer les éléments du Patrimoine jérémiens.

Il est particulièrement intéressant de voir que la majorité des bâtiments présentés dans cet inventaire de 2009 ont subi des dommages importants depuis, surtout avec le passage de l'ouragan Matthew en 2016. A partir de ce document, l'équipe d'expertise identifie que deux actions seraient importantes à mener :

- Actualiser cet inventaire, avec des photographies récentes, ce qui permettrait d'alerter sur la dégradation du Patrimoine bâti de Jérémie
- Compléter cet inventaire, en utilisant la méthodologie présentée, pour intégrer les îlots périphériques au centre-ville qui n'avaient pu être étudiés en 2009



4.1.3 Documentation éditée par FOKAL

Plusieurs publications de la FOKAL autour de la rénovation des maisons Gingerbread ont attiré l'attention des experts :

- L'ouvrage « *La préservation des maisons de style gingerbread d'Haïti* ». Il s'agit d'un rapport post-séisme, édité en 2011 par FOKAL et le World Monument Fund en collaboration avec l'ISPAN. S'il s'intéresse uniquement aux maisons anciennes de la métropole de Port-au-Prince touchées par le séisme de 2010, ce document très technique n'en est pas moins intéressant pour appréhender la rénovation du patrimoine de Jérémie.
- Le rapport de synthèse de la rénovation de la Maison Dufort, avec une attention particulière pour le partenariat mis en place avec l'Institut du Patrimoine Wallon (IPW) et la mise en valeur des compétences acquises par les artisans formés sur le chantier



4.2 Elaboration d'un canevas type pour la réalisation des états des lieux

Dyagnostik patrimwan – Diagnostic du patrimoine			
Id fich la : N° :	Vil / Ville : Jérémie Lokalite / localite :	Non Anketè : Enqueteur :	Dat anket la fèt: Date d'enquete :
Adrès batiman an + GPS / Adresse + coordonnées GPS			
Mèt kay la oubyen moun responsab / Propriétaire ou personne responsable du bâtiment			
Non / Nom		Kontak / Contact	
Ki responsabli moun sa geryen pa rapo a batiman an ? / Quelle est la responsabilité de cette personne vis-à-vis du bâtiment ? Eske gen yon lòt moun ki ka responsab tou ? Est-ce qu'il y a d'autres personnes responsables ?		Ki sa moun nan fè pou vie ? / Activité professionnelle	
Utilizasyon batiman an / utilisation du bâtiment			
Eske yo itilize batiman an kounye a ? A kisa batiman an ap sèvi ? / Est-ce que le bâtiment est utilisé actuellement ? Si oui, quel est son usage ?		A kisa batiman an te sèvi avan, depi li te konstwi ? Presize dat yo / Quels ont été les usages de ce bâtiment depuis sa construction ? Préciser les périodes	
Kisa batiman an konstwi ? Si teren an gen pliyè batiman bay respons pou yo chak / Quand le bâtiment a-t-il été construit ? Si le terrain comporte plusieurs bâtiments, répondre pour chacun d'eux.		Eske batiman de gen reparasyon ki te fèt sou li ke moun ka wè ? Si wi, bat dat la ? / Le bâtiment a-t-il subi des modifications visibles depuis sa construction ? Si oui, à quelle date ?	
Eske batiman an t sibi domaj nan katastrof natirèl ? Nan ki dat ? / Le bâtiment a-t-il subi des dégâts suite à des catastrophes naturelles ? A quelle date ?		Ki projè mèt batiman an geryen pou li / Moun ki responsab pou repare batiman an ? / Quels sont les projets envisagés par le propriétaire/responsable pour rénover le bâtiment ?	

En préparation de la mission 1, l'équipe d'expertise a préparé un canevas type pour réaliser les états des lieux, à remplir par la/les personnes en charge du relevé. Ce dossier contient :

- 2 pages d'identification du bâtiment/lieu et de son environnement
- 1 page d'informations descriptives (typologie, structure, matériaux)
- 1 page d'indications pour réaliser les photos de l'état des lieux
- Plusieurs pages quadrillées servant à faire les dessins à main levée, avec indications des informations importantes à prendre.

Cet outil a été présenté en détails aux participants aux sessions d'Etat des lieux. Il a ensuite servi de support pour la prise d'informations sur place.

Il s'agit d'un outil simple, qui peut facilement être modifié pour apporter d'autres informations jugées intéressantes.

4.3 Visite de la ville de Jérémie et lieux patrimoniaux

L'exploration prospective de la ville de Jérémie a été l'activité « fil rouge » des deux missions de terrain. Les experts se sont appuyés sur l'équipe CARE, l'équipe municipale et des personnalités influentes pour repérer les éléments marquants du Patrimoine bâti.

Les nombreuses données collectées lors des visites seront organisées en dossiers numériques, partagés avec les partenaires à l'issue de l'Etude Patrimoine (*voir 4.8.1_Clasement des données et partage*)

4.3.1 *Critères de présélection des bâtiments/lieux*

En amont de la mission 1, l'équipe CARE-Groupe URD, la Mairie de Jérémie et les experts ont défini les critères pour procéder à la présélection de bâtiments/lieux pouvant, à priori, répondre aux contraintes du volet Patrimoine dans le cadre du projet VNPB :

- **Critère 1 : Avoir une forte valeur patrimoniale** pour la ville de Jérémie et ses habitants. Ce critère fondamental est cependant difficile à expliquer : qu'est-ce qui fait la valeur patrimoniale d'un bâtiment, comme comparer cette valeur ?
- **Critère 2 : Avoir l'approbation des autorités compétentes.** Il est en effet essentiel que la Mairie de Jérémie et l'ISPAN orientent ou valident le choix du bâtiment/lieux à rénover. L'approbation technique du MTPTC est également importante.
- **Critère 3 : Pouvoir être, à terme, ouvert au public.** Ce critère concerne essentiellement les aspects fonciers du futur lieu : appartient-il au domaine public ? Si ce n'est pas le cas, dans quelle mesure un accord avec les propriétaires pour une mise à disposition du public est envisageable ? Ce critère est très contraignant et limite fortement le nombre de bâtiments présélectionnables.
- **Critère 4 : Pouvoir faire l'objet d'un chantier-école.** Il est prévu que le projet de rénovation soit l'opportunité de former une soixantaine de professionnels. Il faut donc que le bâtiment/lieu à rénover présente des techniques anciennes diversifiées, intéressantes, et pertinentes pour faire l'objet d'une formation.

Lors des visites de recensement, l'équipe d'expertise s'est appuyée sur ces critères pour sélectionner les bâtiments intéressants à considérer pour le projet VNPB.

4.3.2 Liste des bâtiments du patrimoine transmise par l'ISPAN

Antérieurement au démarrage de l'étude Patrimoine, CARE avait obtenu de l'ISPAN une liste de 10 bâtiments considérés comme « patrimoine national ». Les visites ont permis d'évaluer la pertinence de ces bâtiments par rapport au projet de rénovation prévu

Bâtiment	Intérêt pour VNPB
<p>1 - Ancien bâtiment BNC</p> 	<p>Bâtiment à ossature bois avec remplissage (RDC) et planches (R+1). Galerie sur la rue, grandes portes anciennes.</p> <p>> Bâtiment présélectionné > Relevé extérieur réalisé</p>
<p>Ancien bâtiment de la Douane</p> 	<p>Grand bâtiment en maçonnerie chaînée de brique au RDC, grandes doubles portes en arc. Étage fortement dégradé en structure béton. Vestige de balcons et plancher en bois.</p> <p>> Bâtiment présélectionné</p>
<p>Ancien bâtiment du Parquet</p> 	<p>Bâtiment situé sur la place centrale, à proximité de la Cathédrale. Ce bâtiment fait partie d'un ensemble bâti avec le bâtiment voisin.</p> <p>Structure en béton avec détails de modénature, galerie sur rue et sur cour. Grandes pièces intérieures avec détails de boiseries.</p> <p>> Bâtiment présélectionné > Relevé réalisé</p>
<p>Ancien bâtiment du Commissariat</p> 	<p>Grand bâtiment en maçonnerie de blocs, peu de valeur patrimoniale.</p> <p>> non retenu</p>
<p>Ancien bâtiment Hôpital Saint Antoine</p> 	<p>Grand bâtiment rénové récemment et utilisé</p> <p>> non retenu</p>

<p>Ecole Professionnelle</p> 	<p>Ensemble de grands bâtiments partiellement rénovés, utilisés actuellement > non retenu</p>
<p>Lycée de jeunes filles</p> 	<p>Ensemble de grands bâtiments sans grande valeur patrimoniale, utilisés actuellement > non retenu</p>
<p>Asile Communale</p> 	<p>Bâtiment récemment rénové et utilisé > non retenu</p>
<p>Bibliothèque Nationale</p> 	<p>Bâtiment en cours de rénovation (PNUD + financements privés) > non retenu</p>
<p>Tribunal de Paix</p> 	<p>Bâtiments en maçonnerie de brique + galerie béton sur 2 façades. Actuellement en fonctionnement en tant que tribunal > non retenu > Relevé réalisé</p>

4.3.3 Visites prospectives du bord de mer et du Morne Fort

Lors des entretiens préliminaires à la mission 1, l'équipe CARE a attiré l'attention sur les zones du bord de mer et du Morne Fort, identifiées comme stratégiques du point de vue du projet.

a) Bord de mer



La visite du littoral a permis de constater plusieurs éléments :

- La route du littoral est très proche de la plage et peu élevée par rapport au niveau de la mer. Elle est donc très vulnérable aux intempéries.
- La plage est très sale, avec un amoncellement de détritius sur toute sa longueur.
- Les maisons donnant sur cette route sont très petites, parfois avec un étage. On remarque quelques maisons anciennes, mais la plupart sont récentes et construites en maçonnerie béton.

Dans le cadre de l'aménagement du littoral, il serait intéressant de rénover et/ou embellir les maisons donnant sur la route, car cela participerait de la mise en valeur du paysage. Cependant, il ne s'agit pas là d'un patrimoine bâti notable.

b) Morne Fort

Quartier Sainte-Hélène

Le Morne Fort est situé au Sud de la ville de Jérémie, il est bordé par le quartier Sainte-Hélène au Nord et le quartier Versailles au Sud. Le quartier Sainte-Hélène, qui s'étend jusqu'à la plateforme formée par le fort, est un quartier précaire avec de nombreux problèmes d'insécurité et d'insalubrité.

La plateforme du Morne Fort est un espace très insalubre qui sert de décharge et de latrine à ciel ouvert. Il s'agit également d'un espace très



vulnérable aux aléas naturels tels que les cyclones, les vents violents et les glissements de terrain.

D'après les informations recueillies sur place, l'ancien fort a été comblé de sable, c'est pourquoi on distingue peu de vestiges de l'ancien fort. Parallèlement, on peut supposer que les constructions anciennes sont protégées de l'érosion par ce remblai. Certaines constructions anarchiques ont d'ailleurs pris place sur le remblai.

L'ancien fort pourrait à terme devenir un lieu de patrimoine ouvert au public qui participerait de la mise en valeur de la ville. Cependant, pour que ce projet soit un succès, il faudrait y intégrer une restructuration du quartier Sainte-Hélène voisin, avec en particulier un renforcement de la salubrité et de la sécurité. Il s'agirait donc de faire un véritable diagnostic multi-sectoriel de la zone élargie du Morne Fort, avant de concevoir un projet en concertation avec la population.

Vues depuis et vers les environs du Morne Fort



Vue sur fort depuis la route du littoral



Vue depuis le fort vers la ville et le port



Vestiges encore visibles de l'ancien fort



Latrine en mauvais état, installée sur l'ancien fort/ décharge à ciel ouvert sur le versant Sud







4.3.4 Diversité du patrimoine

L'équipe a pu apprécier la diversité et la richesse du Patrimoine bâti de Jérémie : bâtiments de style colonial, maisons modestes, grands équipements, espaces publics, points de vues remarquables, etc.



Les visites prospectives dans la ville ont constitué la majeure partie des premières journées de mission, puis elles ont été conduites en fil rouge, intercalées avec les autres activités, et en fonction des opportunités et des rencontres. Certains bâtiments ont fait l'objet de visites spécifiques avec collectes de données, comme indiqué dans le tableau ci-après.

Nom du bâtiment	photos extérieur	photos intérieur	informations historiques
Ancien bâtiment du parquet			<p>Bâtiment construit à la fin du 18eme siècle, il était au service de l'Etat haïtien, il l'utilisait comme tribunal de paix et parquet en même temps, il se situe à droite de la maison du Grand poète haïtien Etzer Vilaire.</p> <p>Relevé à la main et à l'informatique réalisés</p>
Ancien bâtiment BNC			<p>Bâtiment construit à la fin du 18eme siècle en plein centre-ville historique, Il servait la douane, la contribution et autres. Après un certain temps le rez-de-chaussée était utilisé comme zone de stockage de la douane.</p> <p>Relevé à la main de l'extérieur (RDC) réalisé</p>
Ancienne douane de Jérémie		<p style="text-align: center;">z</p> 	<p>Bâtiment construit à la fin du 18eme siècle en plein centre-ville historique, pour loger la douane et la Direction Générale des Impôts. Il était Destiné à la gestion de l'argent dans cette ville selon Willy Aly ancien Maire de cette commune, cette zone était toujours bien sécurisée.</p>
Maison Felix Bagidy			<p>Bâtiment construit en 1860 bien avant le déplacement de la ville du vieux bourg, il appartenait à des riches planteurs qui venaient souvent faire leurs vacances sur la côte. Le grand salon à l'étage est connu comme lieu où l'on organisait des cérémonies vodous. Par la suite Félix Bagidy a fait son acquisition, il a fait de cette maison un lieu de spéculation pour l'achat des denrées au rez-de-chaussée et il habitait au deuxième niveau.</p>
Ecole des Frères Paulin			<p>Ancien bâtiment de l'école des Frères, en cours de rénovation</p>

<p>Maison Amiclé Gobert 1</p>	 		<p>Maison Amiclé Gobert construite à la fin de XIXeme Siècle, Selon Willy Arly, cette maison a été construite par un Architecte Français donc le plan a été donné gratuitement par ce dernier. Les matériaux utilisés sont venus de la France. Ils voulaient faire de Jérémie une ville « à la française » pour faciliter l'intégration des colons venus de France.</p>
<p>Maison Amiclé Gobert 2</p>		 	<p>Maison Amiclé Gobert construite à la fin de XIXeme Siècle, Selon Willy Arly cette maison faisait usage d'habitat et de commerce. Elle logeait l'une des meilleures et plus anciennes usines de vin de la ville de Jérémie, dont les vestiges en témoignent encore. Malheureusement, son état actuel est très critique.</p>
<p>Maison Brenus Cuba</p>	 	 	<p>Maison de l'ancien délégué départemental Norman Winer</p>
<p>Maison Besson Joseph</p>	 		<p>Maison de Besson Joseph, elle appartient à Panel Joseph, héritier de son père décédé. Cette maison a été achetée par Besson Joseph de son propriétaire. Elle porte deux numéros 56 et 66. Elle est sur deux niveaux. Elle a été construite pour être une maison habitable et elle est encore. Elle est d'une architecture extraordinaire très ancienne, et d'un savoir-faire exceptionnel très ancien et original à la ville de Jérémie qui est sur le point de disparaître. Selon les dires de Mr Enock François (Responsable De La Maison), cette mémoire historique, ce patrimoine (Maison De Besson Joseph) va être détruite pour être reconstruite par Panel Joseph.</p> <p>Relevé à la main de l'extérieur (RDC) réalisé</p>

<p>Maison Normann Winer</p>	 	 	<p>Maison de l'ancien délégué départemental Norman Winer, elle se trouve sur la route de Borde. Elle était sur deux niveaux, malheureusement elle n'a que le rez-de-chaussée qui est encore là mais dans un très mauvais état. Elle a été fortement endommagée par Matthew. Elle a subi de travaux de rénovations en dehors des normes. Son style et son type de bâti, ses éléments utilisés (Bois, Fer, Briques, ect.), sa cour sont de véritables éléments patrimoniaux à préserver.</p>
<p>Maison de Numa Roumer</p>	 	 	<p>Maison Numa Roumer, selon les dires de Mme Lucienne Roumer, âgée de 90 ans (fille de Numa Roumer), cette maison a plus de 70 ans, elle a été construite par son père, sur les vestiges d'une autre maison habitée par sa famille dont Lucienne ne connaît pas l'histoire. Entre autre, elle est sur deux niveaux et sa fondation est celle de l'ancienne maison détruite qui n'avait qu'un seul niveau.</p>
<p>Maison Evens Pierre</p>			<p>Maison d'Evens Pierre, cette maison a été achetée par la mère d'Evens. Elle se trouve au numéro 95 à la rue Eugene Margon. Elle est d'une architecture ancienne et imposante. Elle est sur deux niveaux, dont le rez-de-chaussée sert de commerce et le niveau 1 sert d'habitat. Elle a une grande cour arrière avec une galerie et un balcon donnant sur cette cour. Elle est très endommagée, et elle a subi des travaux de rénovation en dehors des normes. Elle a été affectée aussi par l'ouragan Matthew. Maintenant, elle est mise à la vente par Evens.</p>
<p>Tribunal de paix de Jérémie</p>			<p>Relevé à la main réalisé</p>

4.3.5 Dégradations observées depuis 2009

Au cours de la mission 2, les visites et les échanges ont montré que bon nombre de bâtiments patrimoniaux à Jérémie sont en très mauvais état, ou font l'objet de rénovations désastreuses.

En 2009

En 2020

> Ancien bâtiment de la Douane



> Ecole des Frères



Cas de la modification d'une maison ancienne privée

> à gauche

Partie reconstruite en
maçonnerie de blocs et
béton



> à droite

Partie ancienne en
ossature bois et planches,
fortement dégradée

Vraisemblablement, les deux parties de la maison appartiennent à des propriétaires différents, qui ne se sont pas entendus sur une rénovation complète et cohérente du bâtiment. Au-delà du fait que cette rénovation a dénaturé l'aspect et l'architecture de la maison initiale, la partie en maçonnerie de blocs et béton, plus lourde et rigide que la partie ancienne, représente un danger important pour la résistance de la maison en cas de séisme.

4.4 Collecte des informations d'état des lieux pour chaque bâtiment présélectionné

4.4.1 Prise de photos



Les nombreuses photographies prises lors des visites permettent de rendre compte de l'état général des bâtiments/lieux, de leur environnement et des détails qui pourraient être significatifs : détails esthétiques remarquables, parties endommagées, etc.

Afin de faciliter l'accès rapide aux photos d'un lieu particulier, une méthodologie de classement par bâtiment sera mise en place (voir 4.8.1_Classement des données et partage)

4.4.2 Fiches d'identification et de description

Les fiches d'identification et de description, incluses dans le canevas type d'état des lieux, permettent de collecter un maximum d'informations observées ou obtenues lors des discussions et entretiens. Pour les bâtiments qui n'ont pas fait l'objet d'un état des lieux complet, ces fiches peuvent être complétées à posteriori par l'équipe en charge de l'EDL. L'objectif est de limiter au maximum la perte des informations collectées.

4.4.3 Relevé de mesures

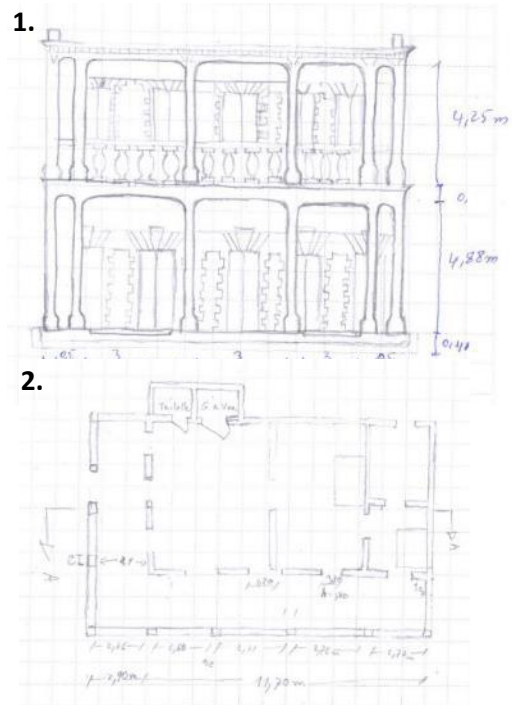
Plusieurs bâtiments ont fait l'objet d'un état des lieux, partiel ou complet, avec prise de mesure sur la base de dessins à main levée. C'est le cas de :

- L'ancien Parquet
- L'extérieur de l'ancienne BNC
- Le Tribunal de Paix
- La maison Besson Joseph

Les dessins réalisés et cotés seront inclus dans les dossiers des bâtiments concernés.

1. Façade du bâtiment de l'ancien Parquet

2. Plan du Tribunal de paix



4.4.4 Entretiens avec les habitants et des personnalités influentes



Au cours des visites de bâtiments, plusieurs entretiens ont permis d'échanger avec les habitants de Jérémie sur le Patrimoine en général, l'histoire des bâtiments, leur évolution dans le temps, etc. De nombreuses données ont ainsi pu être indiquées dans les fiches d'état des lieux.

Grâce à la présence sur plusieurs jours du vidéaste Rayginald Louissaint, plusieurs entretiens ont pu être filmés et pourront être intégrés à la vidéo de synthèse. Les entretiens les plus instructifs réalisés par l'équipe d'expertise sont les suivants :

Personne ayant fait un entretien	Informations complémentaires
Claude Harry Milord	Maire principal de Jérémie
Jean Joseph Francoeur	CARE - Chef de projet Urbayiti / VNPB
Jean Flobert Glézile	Responsable de production du CPJ, membre de REPRODD
Maurice Léonce	Professeur et conférencier, entraîneur de football
Lucienne Roumer	Fille aînée de Numa Roumer
Eliacin Antoine	Professeur
Juliette Nicolas	Architecte, responsable du Centre Numa Drouin
Jean Ilnor Labonté	Juge Titulaire du tribunal de paix de Jérémie
Willy Ally	Ancien Maire de la ville de Jérémie
Enock François	Responsable de la maison de Besson Joseph
Ricot Pierre	Directeur de l'Alliance Français de Jérémie
Marie Conceptia Pamphile	Personne très engagée dans les affaires sociales
Gina Legagneur	Décoratrice, très engagée dans les affaires sociales
Onège Belrus	Coordnatrice adjointe du REPRODD
Toto Ernest	Technicien en construction, enseignant et musicien

4.5 Formation de jeunes professionnels aux techniques d'EDL

4.5.1 *Sessions d'état des lieux de la mission 1*

Lors de la mission 1, qui concernait essentiellement des activités d'état des lieux, plusieurs personnes ont pu s'initier aux techniques de relevé sous la supervision d'Ernest Jean Philippe :

- Ingénieur Josué Cadeau, CARE
- Ingénieur agronome Losenal Xavier, employé municipal
- Gemson Dorlus, étudiant et membre de l'équipe CARE
- Professeur Jean Flobert Glézile du Centre Professionnel de Jérémie (CPJ)

Cette première session d'Etat des lieux, proposée sous forme d'initiation, a permis aux participants d'exprimer leur intérêt pour renforcer leurs connaissances et compétences dans le domaine du Patrimoine. En prévision de la mission 2, les experts ont proposé d'inclure plus de personnes aux sessions d'état des lieux et de développer une formation courte sur ce sujet.

4.5.2 *Formation « Etat des lieux », mission 2*

Lors de la mission 2, 11 jeunes professionnels de Jérémie - dont 3 femmes - ont suivi la formation courte « Etat des lieux ». Le professeur Jean Flobert Glézile du CPJ, l'ingénieur Josué Cadeau de CARE et Gemson Dorlus ont également participé à cette formation, renforçant ainsi leurs connaissances sur ce sujet.

Les participants ont été recrutés en collaboration avec le Pr Glézile, parmi les étudiants et jeunes diplômés du Centre Professionnel de Jérémie.



a) Session de formation en salle

Mercredi 07 octobre après-midi, ½ journée de présentation en salle :

- Echanges sur la notion de Patrimoine
- Qu'est-ce qu'un état des lieux, quels sont les objectifs ?
- Initiation aux bases du dessin en plan, coupe et façade
- Initiation à l'utilisation d'outils de prise de mesures
- Organisation de la journée sur le terrain



b) Travaux pratiques sur site

Jeudi 08 octobre : 1 journée de formation pratique sur le terrain, répartie en 2 groupes : un groupe le matin, un groupe l'après-midi). A noter que les participants au groupe du matin ont tous souhaité participer à l'état des lieux de l'après-midi.

- Matin : état des lieux de l'extérieur de l'ancienne BNC (1) et entretien avec Mr Maurice Léonce
- Après-midi : état des lieux de la maison Besson Joseph (2) et entretien avec les habitants

Comment avoir accès aux documents présentés ?
Inventaire de 2009, bulletins de l'ISPAN, plan d'aménagement de la ville de Jérémie

Il faudrait une formation plus longue, d'au moins une semaine, pour augmenter réellement les compétences en état des lieux

Nous souhaitons avoir des certificats de formation et des « per diem » (frais de compensation) journaliers

Leçons apprises

- La construction de compétences solides en matière d'Etat des lieux de bâtiments anciens demande un temps de formation long, avec un programme pédagogique construit en amont à partir du niveau de connaissance des apprenants.
Les activités proposées pendant le temps de l'étude ont constitué en **une initiation** à l'Etat des lieux, les participants ne sont pas encore autonomes pour conduire toutes les étapes d'un EDL par eux-mêmes

4.6 Recherches sur les aspects fonciers et démarches

Lors des différentes rencontres, plusieurs interlocuteurs influents à Jérémie ont évoqué le fait que les bâtiments inscrits comme patrimoine d'Etat dans la liste fournie par l'ISPAN sont en réalité des bâtiments privés, mis à la disposition de l'Etat sous des conditions que nous ne connaissons pas.

La Mairie de Jérémie a pu nous confirmer que certains bâtiments de cette liste sont bien du domaine public. C'est le cas en particulier de 3 bâtiments présélectionnés : l'ancien parquet, l'ancien bâtiment de la BNC et l'ancien bâtiment de la Douane.

En revanche, les maisons anciennes dites « vernaculaires », nombreuses à Jérémie, sont toutes des bâtiments privés. L'accord des propriétaires pour leur rénovation et leur mise à disposition du public est très difficile à obtenir, d'autant plus que la propriété est souvent répartie entre plusieurs héritiers parfois difficiles à joindre. Les démarches de déclaration d'utilité publique sont quant à elles fastidieuses et coûteuses. Pour cette raison, les maisons vernaculaires ne font pas partie de la liste des bâtiments présélectionnés dans le cadre du projet de rénovation, à l'exception de la maison Félix

Bagidy (rue Sténio Vincent) dont les qualités architecturales et historiques exceptionnelles en font un bâtiment intéressant, malgré l'absence d'informations sur les propriétaires et leurs ambitions pour ce bâtiment.

4.7 Organiser des visites d'évaluation structurelle par le MTPTC des bâtiments présélectionnés

La majorité des bâtiments présélectionnés dans le cadre de l'étude présentent des désordres et dommages de différentes natures : toiture en partie détruite, enrobages en béton en mauvais état, boiseries et planchers abimés, etc.

Afin d'aider la Mairie et l'équipe dans son processus de choix du bâtiment le plus pertinent à rénover, il a été planifié une visite des bâtiments présélectionnés par la délégation locale du MTPTC. Cette visite devait permettre d'obtenir un avis technique sur la stabilité structurelle des bâtiments, ainsi que des conseils pour procéder aux renforcements si besoin.

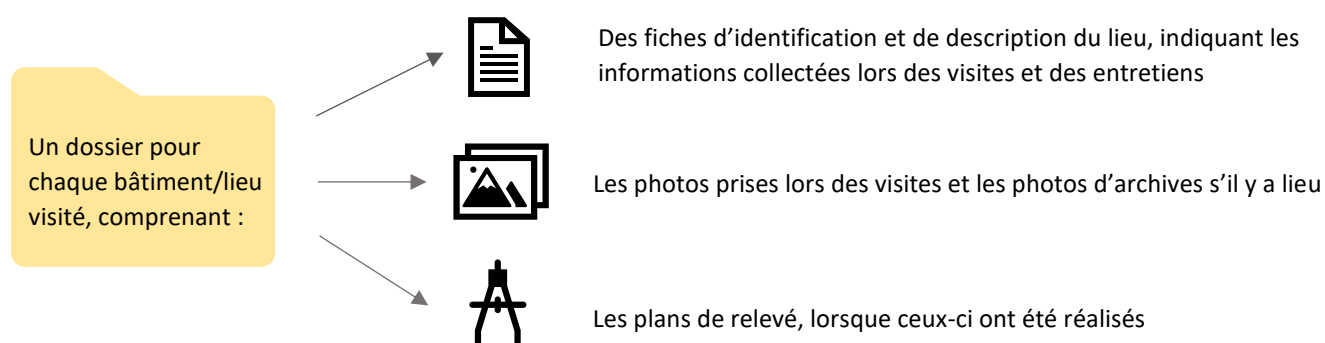
La visite du MTPTC a été annulée, et ces informations précieuses sont donc manquantes à ce jour. Dans la perspective d'une rénovation en vue d'une ouverture au public, **le bâtiment qui sera choisi devra impérativement faire l'objet d'un avis technique de la part du MTPTC**, seule entité capable de valider officiellement les choix de renforcement structurel.

4.8 Mise en page et diffusion des dossiers d'état des lieux

4.8.1 *Classement des données et partage*

Face à la multiplicité des données collectées, il est nécessaire de procéder à un classement de celles-ci en dossiers numériques, afin qu'elles puissent être partagées et utilisées à l'avenir.

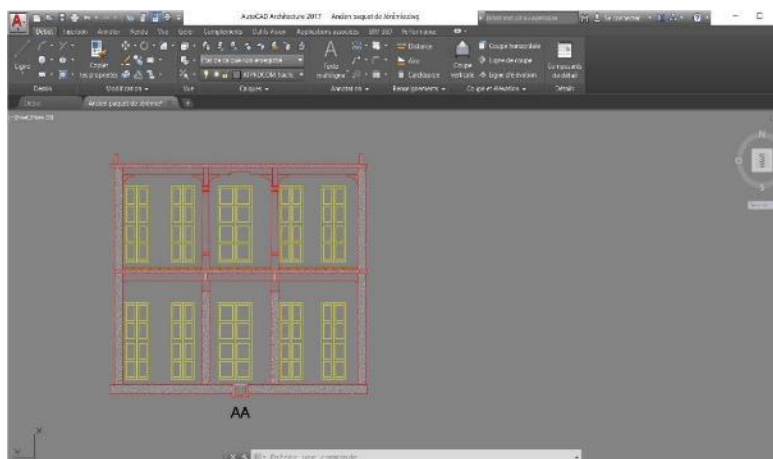
L'organisation proposée est la suivante :



4.8.2 État des lieux de l'ancien parquet

L'ancien bâtiment du parquet a fait l'objet d'un état des lieux lors de la mission 1. Identifié comme l'un des bâtiments les plus pertinents pour le projet de rénovation, les informations collectées seront particulièrement importantes dans le cas d'une validation de ce choix.

Pour cette raison, les plans de ce bâtiment ont été retravaillés à l'informatique par Ernest Jean-Philippe. Le fichier informatique, au format *.dwg* (autocad) sera inclus dans le dossier numérique de ce bâtiment.



5 Résultat 2 : un outil d'aide à la prise de décision

5.1 Rencontres avec les autorités compétentes en matière de planification urbaine et de protection du patrimoine

5.1.1 *Echanges avec l'ISPAN*

L'équipe de CARE avait déjà été en contact avec l'ISPAN, et un entretien avec le Directeur Jean Patrick Durandis avait eu lieu le 30 juillet 2019. Plusieurs indications avaient été transmises à CARE :

- Une liste de 10 bâtiments de Jérémie identifiés comme « patrimoine national »
- Une invitation à s'intéresser aux « maisons vernaculaires » du domaine privé dans le cadre du projet de rénovation, en particulier du fait du budget annoncé très restreint (92.000€ annoncé en 2019, 112.000€ après révision du budget)
- Une liste de contacts à solliciter pour faire avancer les réflexions

Dans le cadre de l'étude, une seconde rencontre en visioconférence a permis d'aborder d'autres points :

- L'ISPAN a partagé les difficultés rencontrées pour la rénovation du patrimoine privé. Les démarches d'accord avec les propriétaires, de rachat ou de déclaration d'utilité publique sont longues et souvent onéreuses. L'utilisation d'un bâtiment appartenant à l'Etat serait donc plus aisée
- L'ISPAN, de concert avec la Mairie de Jérémie, souhaite qu'une action d'envergure soit menée sur la valorisation du littoral et de son patrimoine naturel

5.1.2 *Entretien avec la FOKAL*

Début septembre 2020, l'équipe d'expertise s'est entretenue en visioconférence avec Farah François Hippolyte, architecte responsable du programme « Patrimoine » de la FOKAL.

Après une courte présentation des objectifs de l'étude et du volet Patrimoine du projet VNPB, les échanges ont permis d'obtenir les informations suivantes :

- FOKAL continue son programme de valorisation du patrimoine à travers la rénovation de maisons Gingerbread à Port-au-Prince : deux maisons réalisées et ouvertes au public, la Maison Dufort et la Maison Chenet, et deux maisons en cours de rénovation avec appui de la FOKAL, la Maison Viviane Gauthier et une maison acquise récemment par le Centre d'Art.
- Afin de s'affranchir des problèmes fonciers pour réaliser les projets ci-dessus, la FOKAL a fait le choix d'acheter les bâtiments avant de les rénover, pour ainsi pouvoir les ouvrir au public sans risque de restrictions. Cela suppose un budget conséquent pour l'achat et la rénovation.
- A travers les différents projets, FOKAL a formé un groupe d'une dizaine d'artisans aux différentes techniques de rénovation historiques, avec l'appui de professionnels étrangers (Charpentiers et maçons de l'Institut du Patrimoine Wallon). A ce jour, les artisans sont capables de prendre en charge la plupart des chantiers de rénovation, à condition que les études techniques soient réalisées en amont et donnent bien les directives techniques/esthétiques. Certains artisans sont d'ailleurs originaires de la Grand' Anse et peuvent être des ressources précieuses pour le chantier à Jérémie.

5.1.3 *Entretien de démarrage avec la Mairie de Jérémie*

En amont de la mission 2, un entretien s'est tenu en visioconférence avec Mr Claude Harry Milord, Maire principal de Jérémie, et l'ingénieur municipal Marc-Arthur Vital. Cette rencontre a permis d'éclaircir certains sujets :

- Confirmation que le bâtiment de l'ancien Parquet et de l'ancienne BNC sont des bâtiments propriété de l'Etat, qui peuvent être facilement récupérés dans le cadre d'une rénovation et

ouverture au public. Pour le Parquet, les actuels occupants savent qu'ils sont installés de manière temporaire.

- La rénovation des maisons vernaculaires, contribuant à l'embellissement général de la ville, est également une priorité de la Mairie. Toutefois les aspects fonciers sont un frein important à cette démarche.
- En terme de besoins, le Maire a exprimé le souhait de créer un Musée qui permettra de mettre en valeur les œuvres qui sont pour le moment éparpillées ou stockées dans plusieurs lieux de la ville.
- Importance de créer un comité pour la gestion du futur lieu, composé de personnalités influentes de la société civile.

Cette rencontre a également été l'occasion pour l'équipe d'expertise d'exprimer le souhait de mobiliser fortement l'équipe municipale pour la mission 2, afin de renforcer les compétences du personnel technique et la gouvernance autour du projet de rénovation du Patrimoine.

5.2 Programme du projet d'utilisation du bâtiment rénové

5.2.1 *Atelier d'échanges sur le programme*



L'atelier « Programme » du lundi 12 octobre a regroupé 16 participants, dont le Maire principal de Jérémie. Les personnes invitées étaient celles identifiées par la Mairie comme étant pertinentes et impliquées dans la valorisation du Patrimoine de Jérémie.

L'atelier avait plusieurs objectifs :

- Renseigner les participants sur les activités du projet VNPB et sur les attentes et contraintes du volet Patrimoine
- Rappeler les différentes étapes d'un projet d'architecture
- Recueillir les idées, avis, conseils des participants quant au choix du lieux à rénover et à son utilisation future.
- Ebaucher ensemble un « Programme », englobant les 4 composantes suivantes :



Après une présentation rapide du projet VNPB, de la composante Patrimoine, et de l'objectif de l'atelier, les participants ont commencé à exprimer des frustrations : pas de connaissance de la démarche de CARE concernant le Patrimoine, impression que le bâtiment à rénover était déjà choisi (l'ancienne BNC), souhait d'être consultés en amont...

L'équipe CARE et les experts se sont efforcés de démontrer aux participants qu'il s'agit justement d'une phase de démarrage et que leur participation est souhaitée à tous les stades du projet. L'intervention du Maire a permis de rassurer les participants et d'engager des échanges fructueux :

« *Je souhaite voir l'ancien Parquet devenir un Musée dédié à l'histoire et la culture de Jérémie* »,
Claude Harry Milord, Maire principal de Jérémie.
Les participants approuvent ce projet

Plusieurs éléments du Patrimoine méritent d'être mise en valeur, en particulier : le pont de la Grand'Anse, l'école des Frères, la pointe et l'ancien Parquet de Jérémie

L'étude en cours et le projet VNPB doit permettre de mettre en valeur le patrimoine de Jérémie dans son ensemble, et de donner des outils de **plaidoyer** pour cela.

Il est important de se mettre ensemble pour identifier des besoins pour ce lieu culturel, pour développer le projet et pour récolter les documents à exposer

Il faut un cadre légal pour donner les directives en ce qui concerne la rénovation du Patrimoine, et des équipes compétentes pour les faire appliquer.

La priorité est de faire un dossier de projet complet (technique et organisationnel) pour solliciter d'autres financements.

Leçons apprises

- Les frustrations exprimées en début d'atelier ont mis l'accent sur le besoin pour l'équipe CARE de communiquer et de diffuser largement des informations claires autour du projet VNPB et du volet Patrimoine.
- L'identification d'un projet prioritaire, la rénovation du Parquet, ne doit pas faire perdre de vue le besoin de valoriser l'ensemble du Patrimoine de Jérémie

5.3 Atelier de définition des critères pertinents pour la sélection du/des projets de rénovation

5.3.1 *Etablir la grille de critères pour analyser les solutions patrimoniales présélectionnées*

En parallèle des visites prospectives de la mission 2, visant à présélectionner des bâtiments/lieux, un travail de définition de critères permettant de comparer les solutions proposées a été fait, en collaboration avec l'équipe CARE Jérémie, la Mairie et des personnalités engagées dans la valorisation du Patrimoine de la ville.

a) Atelier « Critères », première partie : brainstorming des idées et organisation

Ce premier atelier, qui a vu la participation de 4 personnes de l'équipe CARE et du Maire principal de Jérémie, avait pour but de faire ressortir les nombreux éléments qui pourraient permettre d'analyser et de comparer les bâtiments présélectionnés. Avec la guidance de l'équipe d'expertise, ces idées ont pu être organisées en questions regroupées dans des grandes thématiques. A chaque question correspond une liste de réponses, et pour chaque réponse est associée une note. La note la plus haute étant la plus favorable, la plus basse la moins favorable.

L'exemple ci-après, extrait de la grille finale, illustre cette organisation.

Questionnements		notation	critères de notation	TOTAL T2
Thématique 2 - Valeur de patrimoine				
Question 2.1 Quelle est la période construction du bâtiment?	Du plus favorable au moins favorable ▼	3	il y a plus de 150 ans	
		2	entre 100 et 50 ans	
		1	moins de 50 ans	
			<i>Pour chaque bâtiment, justifier rapidement de la notation attribuée</i>	
Question 2.2 A qui le bâtiment/lieu a-t-il appartenu depuis sa construction?	Du plus favorable au moins favorable ▼	3	personne ou famille remarquable, célèbre dans le monde entier (artiste, personne politique, etc.)	
		2	personne ou famille remarquable, célèbre en Haïti et à Jérémie	
		2	l'Etat	
		1	personne ou famille ayant une certaine reconnaissance à Jérémie	
		0	pas de propriétaire remarquable	
			<i>Pour chaque bâtiment, justifier rapidement de la notation attribuée</i>	

A l'issue de ce premier atelier, l'équipe d'expertise a procédé à la synthèse des idées et l'organisation des composantes de la grille de critères. Ce travail a ensuite été présenté et questionné lors du 2^e atelier.

b) Atelier « Critères », deuxième partie : présentation des résultats de l'atelier 1 et pondération

La restitution à chaud, initialement prévue le dernier jour de la mission de terrain, a été reportée afin de permettre la tenue du second atelier « Critères » pendant la présence des experts à Jérémie, et en profitant de l'intérêt des participants à l'atelier « Programme ».

Ce second atelier a donc réuni l'équipe CARE, l'équipe municipale, et la majeure partie des personnalités présentes à l'atelier « Programme ». Cet atelier poursuivait plusieurs objectifs :

- Renforcer la participation des personnalités influentes
- Présenter en toute transparence la démarche de sélection du bâtiment à rénover
- Confronter la grille de critères en cours de réalisation aux remarques et suggestions des personnes invitées

Pendant l'atelier, des modifications de la grille ont été proposées, comme par exemple la suppression du questionnaire sur les nuisances sonores, jugé trop pénalisant dans le cas des bâtiments du centre-ville.

c) Grille d'analyse finale

La grille d'analyse a ensuite pu être finalisée, en accord avec les suggestions et apports faits au cours de l'atelier 2. Elle se compose des thématiques et questionnements suivants :

Thématique 1 Situation foncière	Question 1.1 Quelle est la situation foncière du bâtiment/lieu ?
Thématique 2 Valeur de patrimoine	Question 2.1 Quelle est la période construction du bâtiment ?
	Question 2.2 A qui le bâtiment/lieu a-t-il appartenu depuis sa construction ?
	Question 2.3 Quel rôle a joué ce bâtiment/lieu dans l'histoire ?
	Question 2.4 Le bâtiment présente-il des savoir-faire anciens ?
	Question 2.5 Le bâtiment a-t-il des éléments techniques d'exception (finesse de mise en œuvre dans les assemblages, la typologie de toiture, lucarnes, etc.)?
	Question 2.6 Le bâtiment a-t-il des détails artistiques d'exception (dessins au sol, boiseries, fresque, ferronnerie d'art, etc.)?
	Question 2.7 Le bâtiment a-t-il subi des modifications depuis sa construction ?
Thématique 3 Implantation dans la ville	Question 3.1 Quelle est la situation du bâtiment/lieu par rapport au centre-ville ?
	Question 3.2 Quels moyens de transport faut-il emprunter pour accéder au bâtiment/lieu ?
	Question 3.3 Dans quel environnement est situé le bâtiment / lieu ?
	Question 3.4 Quel est la visibilité du bâtiment depuis l'espace public ?
	Question 3.5 Le bâtiment a-t-il un espace d'accueil à l'entrée ?
	Question 3.6 Le bâtiment a-t-il un espace de stationnement ?
	Thématique 4 Qualité architecturale
Question 4.2 Quelles sont les qualités de lumière et de ventilation naturelle dans le bâtiment ?	
Question 4.3 Le bâtiment a-t-il des espaces extérieurs couverts, balcon, galerie ?	
Question 4.4 Le bâtiment a-t-il des espaces extérieurs privatifs non couverts ?	

	Question 4.5 Le bâtiment propose-t-il des points de vue remarquables ?
Thématique 5 Accessibilité universelle (Handicap)	Question 5.1 Le bâtiment peut-il être accessible aux personnes à mobilité réduite ?
Thématique 6 Gestion des risques	Question 6.1 Quelle est le niveau de sécurité des biens et des personnes ?
	Question 6.2 Quelle est le niveau de sécurité du bâtiment en cas d'incendie
	Question 6.3 Quel est le niveau de vulnérabilité actuel aux risques majeurs (séisme, cyclone, inondations exceptionnelles, glissement de terrain, etc.)
Thématique 7 Provenance des matériaux	Question 7.1 Les matériaux à trouver pour la rénovation sont-ils produits localement ?
Thématique 8 Etat du bâtiment	Question 8.1 Quel est le niveau d'endommagement du bâtiment ?

5.3.2 Difficulté de répondre à certains questionnements

Certains questionnements présents dans la grille d'analyse posent des défis aux utilisateurs :

- **Question 6.3 : Quel est le niveau de vulnérabilité actuel aux risques majeurs (séisme, cyclone, inondations exceptionnelles, glissement de terrain, etc.)**
 Cette question suppose une bonne connaissance de l'état structurel du bâtiment actuel. L'avis technique du MTPTC permettrait de répondre efficacement à cette question. En l'absence de cet avis, il est difficile pour les participants de formuler une réponse sûre.
- **Question 8.1 : Quel est le niveau d'endommagement du bâtiment ?**
 Ce questionnaire rejoint le besoin d'avoir un avis technique complet de la part du MTPTC afin de formuler une réponse justifiée et claire.
- **Question 7.1 : Les matériaux à trouver pour la rénovation sont-ils produits localement ?**
 La réponse à cette question dépend pour beaucoup de la démarche globale de la future rénovation.
 Par exemple : pour les parties de charpente à rénover, il est peut-être possible de trouver du bois local de bonne qualité. Cependant, dans le contexte de forte déforestation de la Grand'Anse, et plus largement d'Haïti, est-il plus pertinent d'utiliser du bois local ou du bois importé ? Si le choix se porte sur du bois importé, les essences disponibles sont-elles adaptées au climat tropical ? Peut-on trouver du bois en Haïti, ou dans la sous-région Caraïbes, qui répond à des critères de production responsable ? A défaut, comment le projet peut-il stimuler la production responsable de bois local ?

5.3.3 Expliquer et justifier les notations inscrites

Afin que les résultats de la grille d'analyse soient facilement compréhensibles et acceptés par tout utilisateur, des lignes grises ont été intercalées entre chaque questionnaire pour permettre d'expliquer la notation choisie et de garder une trace écrite des informations les plus déterminantes.

		Bâtiment A	Bâtiment B
notation	critères de notation	Ancien parquet	Ancien Douane
3	personne ou famille remarquable, célèbre dans le monde entier (artiste, personne politique, etc.)	2	2
2	personne ou famille remarquable, célèbre en Haïti et à Jérémie		
2	l'Etat		
1	personne ou famille ayant une certaine reconnaissance à Jérémie		
0	pas de propriétaire remarquable		
<i>Pour chaque bâtiment, justifier rapidement de la notation attribuée</i>		Au début appartenait à une famille qui a une certaine reconnaissance dans la ville ensuite à l'Etat	Appartenant à l' Etat logait la douane, la contribution et autres à la fin devient uniquement à la douane

5.3.4 Evolutivité de la grille d'analyse

La grille de critères telle que produite au cours de l'étude se veut être un document de travail évolutif. Il sera en effet tout à fait possible de rajouter des critères de notation, des questionnements, des thématiques, ou encore de modifier certains critères existants et/ou les notations associées.

Pour faciliter l'appropriation par tous de cette grille, l'équipe d'expertise a tenu à ce que plusieurs personnes de l'équipe CARE et de l'équipe municipale participent activement à son élaboration et à l'analyse des bâtiments présélectionnés.

5.4 Atelier d'évaluation des bâtiments présélectionnés

5.4.1 Bâtiments présélectionnés

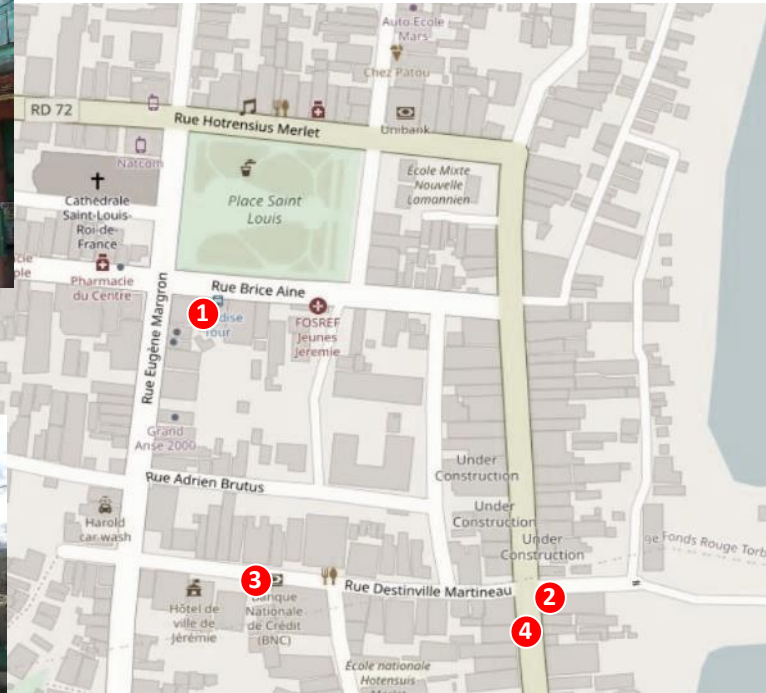
A l'issue de la mission 2, quatre bâtiments ont été présélectionnés pour le projet de rénovation. Ils sont tous situés dans le centre-ville de Jérémie.



1 - Ancien bâtiment du Parquet



2 - Ancien bâtiment de la Douane



3 - Ancien bâtiment BNC



4 – Maison Félix Bagidy

1) L'ancien bâtiment de Parquet avait déjà fait l'objet d'un état des lieux lors de la mission 1, idéalement situés sur la place centrale, à proximité de la Cathédrale, il fait partie d'un ensemble bâti datant du début du XXe siècle. Le bâtiment voisin, construit vraisemblablement en même temps et avec les mêmes détails architecturaux, a appartenu à Etzer Vilaire, célèbre poète jérémien.

2) L'ancien bâtiment de la Douane, situé à proximité du port de Jérémie, est typique de l'architecture des entrepôts de la période coloniale. Le rez-de-chaussée en maçonnerie de briques comporte de nombreuses portes en arc. L'étage, dévasté par l'ouragan Matthew, présentait des balcons périphériques en bois. Actuellement fermé, la halle intérieure au rez-de-chaussée bâtiment n'a pas pu être visité.

3) L'ancien bâtiment de la BNC a également été présélectionné dès la mission 1. Il est composé d'une structure mixte maçonnerie de briques + structure bois et bardage en planches. Comme indiqué, il n'a pas été possible de faire l'état des lieux de l'intérieur du bâtiment.

4) La maison Félix Bagidy, situé sur la rue principale Sténio Vincent à proximité de la Douane et du port, est très représentative de l'architecture en métal – importé d'Europe – et remplissages de briques cuites qui s'est développée dans les Caraïbes au cours du XIXe siècle. Elle s'inscrit dans un front bâti très intéressant avec son bâtiment voisin. Cette maison fait partie de l'histoire de Jérémie

car elle a appartenu à plusieurs familles aisées avant de devenir la résidence et le magasin du marchand Félix Bagidy. Particulièrement bien conservé sur la rue Sténio Vincent, le bâtiment a fait l'objet de modifications qui ont dénaturé son intelligence constructive initiale : remplissages lourds en blocs de ciment, enduits ciment, escalier massif en béton, murs en blocs emprisonnant les poteaux, etc. Ces modifications sont autant de facteurs de risque pour ce bâtiment en cas de séisme. Ces quatre bâtiments ont en commun une forte valeur patrimoniale et des caractéristiques architecturales intéressantes à valoriser. L'analyse au travers de la grille de critères doit permettre d'identifier le choix le plus judicieux pour le projet de rénovation.

5.4.2 Atelier d'analyse et résultat comparatif

L'atelier d'analyse des 4 bâtiments présélectionnés à travers la grille de critères a eu lieu en visioconférence, après la mission de terrain. Il a permis d'obtenir les résultats suivants :

nom du bâtiment	Thématique 1 - Situation foncière	Thématique 2 - Valeur de patrimoine	Thématique 3 - Implantation dans la ville	Thématique 4 - Qualité architecturale	Thématique 5 - Accessibilité universelle (Handicap)	Thématique 6 - Gestion des risques	Thématique 7 - Matériaux nécessaires	Thématique 8 - Etat du bâtiment	SCORE TOTAL
Ancien parquet	5	21	17	14	2	5	3	3	70
Ancien Douane	5	18	14	12	2	5	3	0	59
Ancien BNC	5	16	14	6	2	2	0	0	45
Maison Bagidy	0	18	14	12	2	3	1	2	52

L'ancien bâtiment du parquet obtient un score nettement supérieur aux autres bâtiments, confortant le choix prioritaire exprimé par le Maire Claude Harry Milord. Il s'agit cependant bien d'une analyse impartiale et non pondérée par les souhaits de la Mairie.

A noter cependant que dans le cas des 3 autres bâtiments, des manques d'informations n'ont pas permis de répondre à tous les questionnements (pas de visite des pièces intérieures de la BNC et de la Douane, absence d'informations sur le statut foncier de la Maison Bagidy). Malgré cela, l'écart de score entre ces 3 bâtiments et l'ancien parquet est suffisant pour affirmer que ce projet est le plus pertinent, sur de nombreux aspects.

5.5 Restitution préliminaire en fin de mission

Afin de laisser la possibilité aux experts d'organiser le 2^e atelier « Critères » en présence des personnalités influentes de Jérémie, la restitution préliminaire de fin de mission a été reportée au 27 octobre, en visioconférence. L'équipe municipale n'a pas pu se joindre à cette activité. La restitution avait pour objet :

- De revenir sur l'organisation des deux missions de terrain et sur les activités réalisées
- D'amorcer les pistes de recommandations exprimées ci-après dans le rapport final
- De rappeler les prochaines étapes pour concrétiser le projet de rénovation d'un bâtiment patrimonial, comme prévu dans le cadre du projet VNPB

A l'issue de cette réunion, l'équipe terrain de CARE a formulé le souhait d'être aidée par les experts dans l'élaboration d'un discours clair à tenir auprès de la population de Jérémie concernant le volet Patrimoine. L'équipe d'expertise a proposé que le document de synthèse prévu aux livrables soit axé sur la formulation de ce discours et de réponses concrètes, à destination du grand public.

6 Résultat 3 : des recommandations et des pistes concrètes

6.1 Conférence-débat les professionnels de la construction « Patrimoine et savoir-faire »



Le samedi 10 octobre 2020, la conférence débat intitulée « Patrimoine et savoir-faire » a réuni 37 participants, essentiellement professionnels et techniciens de la construction, ainsi que l'équipe municipale de Jérémie.

Avec le support de nombreuses photos, les participants ont été invités à échanger autour de 3 grandes questions :

- Qu'est-ce que le Patrimoine ?
- Qui est responsable de sa valorisation et de sa préservation ? (A l'échelle mondiale, nationale et locale)
- Quelles sont les compétences techniques pour rénover le patrimoine bâti ? Où sont-elles disponibles ?

Les participants ont été très intéressés par les échanges et ont exprimé leur engouement pour participer à la valorisation du patrimoine de Jérémie. La participation active de Mr le Maire Claude Harry Milord a également contribué à la qualité des échanges.

Synthèse des échanges

> Il est important de faire une **sensibilisation grand public** autour de la valorisation et la préservation du Patrimoine (conférence, autres moyens de sensibilisation)

Le « Patrimoine » est ce qui témoigne de l'**identité**, passée et présente. Il concerne beaucoup d'éléments, pas uniquement les bâtiments anciens. Le patrimoine de Jérémie est très diversifié et mérite d'être valorisé.

Nous souhaitons participer à la réalisation d'un **inventaire élargi** du patrimoine de Jérémie !

Il faut **renforcer les compétences des professionnels** sur l'état des lieux et la rénovation des bâtiments patrimoniaux : perte de compétences traditionnelles, besoin de les reconstruire et dynamiser au travers de projets concrets

Il faut lier la valorisation du Patrimoine aux domaines **touristiques et économiques**

Leçons apprises

- La valorisation du Patrimoine est un sujet très large qui concerne tout un chacun. Ce sujet dépasse les seules activités du projet VNPB
- Un lien important est à faire entre le patrimoine bâti, le tourisme et la valorisation culturelle/identitaire au sens large

FOCUS

Stratégie de mise en valeur du Patrimoine de Jacmel

Après le séisme de 2010, la Ville de Jacmel a su profiter de la dynamique de reconstruction et des financements disponibles pour mettre en valeur son Patrimoine et son centre historique.

Dès 2013, plusieurs actions ont été menées autour de 3 axes complémentaires :

- **Préserver le patrimoine bâti** du Centre Historique
- **Développer les savoir-faire et l'artisanat**, créer un label qualité « artisanat de Jacmel »
- **Développer l'offre touristique** : embellissement général de ville, création de supports touristiques, création d'itinéraires, formation de guides, campagnes de communication, etc.



La promenade du bord de mer rénovée en 2014 et création de la « Destination Jacmel »



Quelles stratégies pour préserver et valoriser le Patrimoine bâti ?

- Présence permanente d'une délégation locale de l'ISPAN, dans les locaux de l'Ecole Atelier de Jacmel (EAJ)
- Multiplication des partenariats nombreux techniques, financiers et institutionnels : Ministère de la Culture et des Communication (MCC), Délégation Départementale du tourisme, UNESCO, AECID (coopération espagnole), Coopération Décentralisée Strasbourg-Alsace, ONU-Habitat...
- Réalisation d'un inventaire du patrimoine bâti (2013-2015)
- Réalisation de projets pilotes d'embellissement de la ville, permettant de former les étudiants de l'EAJ et de dynamiser le tourisme : rénovation de la rue du Commerce, promenade du bord de Mer, rénovation de l'Hôtel de Ville, embellissement des escaliers vers la place centrale, etc.



Que fait le BTCH ?

Le BTCH est une équipe technique responsable de la valorisation du patrimoine et menée par un architecte. Ses rôles sont multiples :

- Fournir un appui technique à la Mairie et la Délégation du Tourisme
- Collecter et compiler les données sur le Patrimoine de la Ville
- Identifier et développer les projets prioritaires de rénovation du patrimoine, en lien avec les attentes de la population et les besoins en logements et service de base
- Piloter les études techniques et les travaux d'exécution
- Assurer une veille sur les projets de rénovation et de construction privés : vérifier la pertinence, conformité, accompagner les projets visant à la valorisation de la ville

Contacts : Magdala Saint-Paul : magdie009@yahoo.fr / 3751-1170/3354-9883



6.2 Etablir une liste de pistes d'actions et de recommandations

6.2.1 *Recommandation 1 : repenser les objectifs à atteindre dans le cadre du projet VNPB*

a) Etapes et temporalité du projet VNPB

Comme indiqué au chapitre, le projet de rénovation d'un bâtiment du Patrimoine devra passer par un certain nombre d'étapes successives et nécessaires, dont en particulier la réalisation d'études techniques qui permettront de préciser tous les aspects du projet, y compris le budget.

Or, la temporalité du projet VNPB, dont la fin est prévue pour mai 2022, ne permettra pas de réaliser l'ensemble des étapes jusqu'à la finalisation du chantier et l'utilisation du bâtiment.

Il est donc nécessaire de construire un chronogramme réaliste, permettant de voir quelles étapes pourraient être franchies d'ici la fin du projet.

b) Insuffisance du budget disponible

Le budget disponible pour le volet Patrimoine dans le cadre du projet VNPB est d'environ 122.000€, toutes activités confondues (exception faite de cette étude opérationnelle). Suite aux entretiens et recherches réalisées, ce budget paraît nettement insuffisant pour mener à terme le projet de rénovation de l'ancien Parquet. D'autant plus que le budget doit également permettre des activités complémentaires et pertinentes telles que la formation sur chantier-école et la sensibilisation du grand public.

Il est pour le moment impossible de déterminer l'enveloppe budgétaire nécessaire, pour plusieurs raisons :

- Il existe peu d'exemples de rénovation de Patrimoine urbain en Haïti, dont on pourrait tirer des informations budgétaires pertinentes pour la rénovation de l'ancien Parquet de Jérémie. En effet, les rénovations de l'ISPAN se sont pour le moment concentrées sur la restauration du Patrimoine militaire, dont les besoins sont très différents en terme d'ampleur et de type de travaux et de matériaux.
- Les projets de rénovations de maisons Gingerbread menés par FOKAL pourraient donner des informations plus valorisables, cependant les matériaux et procédures de rénovations sont très différents des besoins de l'ancien Parquet. De plus, aucune information sur les budgets de rénovation ne nous a été transmise par FOKAL à ce jour.
- En l'absence de données comparatives pertinentes, le budget de la rénovation du Parquet sera estimé lors de la réalisation des études techniques, qui permettront de déterminer l'ampleur des travaux et les besoins d'aménagements. La programmation du projet, la réalisation des études techniques et le descriptif des travaux sont donc nécessaires pour avoir les idées claires sur le budget nécessaire. Ces éléments, compilés dans un dossier complet, permettront de solliciter d'autres financeurs pour permettre au projet de rénovation du Parquet de se concrétiser.

le Patrimoine bâti de Jérémie est composé de multiples bâtiments d'une grande richesse et diversité. Au-delà d'un projet prioritaire de rénovation, comme celui dont pourrait faire l'objet l'ancien Parquet, c'est l'ensemble du Patrimoine qui mérite d'être répertorié, documenté, protégé et mis en valeur.

Les recommandations suivantes s'entendent comme des possibilités d'utiliser tout ou partie du budget du volet Patrimoine dans un objectif de pérennisation de la démarche enclenchée dans le cadre de l'étude.

6.2.2 Recommandation 2_ Finaliser les aspects de programme

L'élaboration du Programme est la première étape. Elle permet de bien cerner les choix de départ du projet : le lieu, les besoins, les contraintes et la démarche globale. Les ateliers de la mission 2 ont permis de commencer à préciser certains éléments, mais un gros travail reste à faire par la Mairie de Jérémie accompagnée de l'équipe de CARE :

- Valider le choix du projet prioritaire avec les instances compétentes. La rénovation du bâtiment de l'ancien Parquet a été identifiée comme le choix le plus pertinent, en particulier par le Maire principal de Jérémie. Il faut maintenant faire valider ce choix par les instances compétentes et entamer les partenariats nécessaires pour mener à bien le projet :
 - Prendre l'avis de l'ISPAN et mettre en place un protocole d'accord sur le long terme
 - Prendre l'avis technique et les recommandations du MTPTC
- Clarifier totalement les aspects administratifs : titres fonciers, mise en place de solutions de relocalisation des activités existantes au rez-de-chaussée du bâtiment
- Tisser des liens avec les instances et organisations compétentes dans le domaine de la Culture et du Tourisme : Ministère de la Culture et des Communications, Ministère du Tourisme, Alliance Française de Jérémie, etc.
- Créer un comité de pilotage du futur projet, composé de personnalités engagées dans la Culture. Identifier les modalités d'intégration de ce comité, les tâches et objectifs, les éventuelles compensations financières, etc. Ce comité de pilotage devrait permettre de renforcer l'implication sur le long terme de personnes ressources.
- Analyse de l'offre culturelle existante à Jérémie (Alliance Française, bibliothèque, etc). Cette étude devrait permettre d'identifier les manques et besoins en terme d'offre culturelle, et ainsi orienter le contenu du futur lieu.
- Définir le contenu du futur lieu : quelles activités ? quelles œuvres/documents à exposer ? quels types d'exposition (permanente, temporaire, cyclique, etc) ?
- Définir les besoins pour la gestion à long terme du lieu : budget de fonctionnement, besoins en personnel, partenaires envisagés, etc.

Les éléments de Programme ont pour but de lancer le projet concrètement et de donner les clés nécessaires pour commencer les études techniques. Il est cependant possible que certains de ces

éléments soient finalisés en même temps que la réalisation des études techniques, ou que certains choix soient requestionnés en cours de projet. Dans tous les cas, des allers-retours constants entre la programmation et le projet technique sont à faire pour garantir la cohérence finale.

6.2.3 *Recommandation 3_Mettre en place un Bureau Technique Patrimoine au sein de la Mairie de Jérémie*

La Mairie de Jérémie est l'autorité locale compétente en matière de rénovation urbaine et l'amélioration du cadre de vie. Pour autant, à ce jour, l'équipe municipale n'a pas les ressources suffisantes pour piloter des actions de valorisation du Patrimoine. Pour permettre à la Mairie de jouer pleinement son rôle dans ce domaine, la mise en place en interne d'une équipe technique dédiée apparaît comme une stratégie intéressante, sur le modèle du BTCH de Jacmel.

A minima, il s'agirait de recruter un(e) architecte expérimenté(e) dans le domaine de la rénovation de bâti ancien, qui assurera notamment la Maîtrise d'œuvre du projet de rénovation du Parquet. Cette personne ressource pourrait être épaulée par l'équipe technique déjà en place et qui connaît parfaitement la ville et les actions en cours. Les rôles de l'équipe « Patrimoine » pourront être :

- La mise à jour et l'augmentation du recensement du Patrimoine bâti réalisé en 2009
- L'identification de projets prioritaires de protection, de rénovation et d'embellissement du Patrimoine.
- La réalisation des études techniques de projets « exemplaires », comme celui de la rénovation de l'ancien parquet identifié comme prioritaire au cours de cette étude.
- La veille technique et l'accompagnement des projets d'initiative privée touchant au Patrimoine
- La recherche et l'entretien de partenariats durables avec les organisations pertinentes et les potentiels financeurs : ISPAN, UNESCO, Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme, Coopérations décentralisées, organisations professionnelles locales et nationales, centres de formation, partenaires dans le domaine du tourisme, etc.
- La stimulation de la participation communautaire autour de la valorisation du Patrimoine : collectes de données, restitutions, ateliers d'échanges, événements grand public, etc.
- La mise en place de formations pour les professionnels autour du Patrimoine
- Le renforcement de compétences en continu du personnel municipal

Au cours de ces missions, l'équipe technique Patrimoine aura certainement besoin d'accompagnements extérieurs pour renforcer ses compétences. Il est essentiel de prévoir et de budgétiser des temps de formation continue et d'échanges, un accompagnement sur le long terme par l'ISPAN, et un suivi méthodologique régulier.

Première étape> *rencontrer le BTCH de Jacmel dans les prochains mois pour mieux comprendre la pertinence de ce type de dispositif municipal, et évaluer la faisabilité à Jérémie*

Alternative> *Dans le cas où la mise en place d'une équipe « Patrimoine » ne serait pas possible, il sera nécessaire de sélectionner sur appel d'offre l'équipe de Maîtrise d'œuvre externe pour réaliser les études techniques de la rénovation du Parquet*

6.2.4 *Recommandation 4_ Réaliser un dossier de projet complet pour la rénovation de l'ancien Parquet*

Afin de donner un maximum de chance d'aboutir au projet de rénovation de l'ancien Parquet, il est nécessaire de réaliser un dossier complet du projet. Ce dossier servira de support pour rechercher les financements complémentaires, et permettra de lancer l'appel d'offre pour la réalisation des travaux. Il pourra être réalisé soit par le Bureau Technique « Patrimoine » intégré à la Mairie de Jérémie (voir 6.2.3_Recommandation 3), soit par une équipe de Maitrise d'œuvre externe sélectionnée sur appel d'offre.

a) Les études techniques (Etape 3)

La réalisation des études techniques d'un projet d'architecture comporte plusieurs phases successives, au niveau de définition de plus en plus précis :

➤ Le relevé de l'existant :

Cette phase permet d'obtenir les éléments nécessaires à la compréhension du lieu du projet : plans, coupes et façades du bâtiment / limites du terrain / repérage des désordres éventuels, des détails architecturaux / reportage photographique exhaustif

> Au cours de l'étude, cette première phase a été bien avancée pour le bâtiment du parquet. Le relevé des plans a été saisi à l'informatique et constitue une bonne base de travail pour les étapes suivantes

➤ L'esquisse (ESQ) :

Il s'agit de définir les ambitions architecturales du projet, sur la base du Programme. Les premières idées spatiales sont testées en plan et coupe, plusieurs versions peuvent être envisagées. L'échelle de définition va de 1/200^e (1cm = 2m) à 1/100^e (1cm = 1m). Les premiers essais sont discutés avec le Maître d'Ouvrage et le comité de pilotage du projet afin de choisir la solution la plus pertinente.

➤ Les études d'Avant-Projet (AVP) :

Organisé en plusieurs étapes, les études d'AVP permettent de rentrer progressivement en détail dans la définition spatiale et technique : fixer le dessin des espaces et les dimensions, arrêter les choix techniques, définir les matériaux, rédiger la notice descriptive et quantitative des travaux. On peut distinguer 2 étapes :

- L'Avant-Projet Sommaire : échelle de définition entre 1/100^e (1cm = 1m) et 1/50^e (1cm = 50cm), détails particuliers échelle 1/25^e (1cm = 25cm). Travail en plan, coupe, façade, maquette physique ou 3D. Première évaluation budgétaire possible, sur la base de ratios prix/surface
- L'Avant-Projet Définitif : plans généraux aux 1/50^e ou 1/25^e, détails au 1/10^e (1cm = 10cm) ou 1/5^e (1cm = 5cm). Travail de finalisation des plans, coupes, façades, plans techniques (électrique, plomberie, calepinage du carrelage, etc.), maquette physique ou 3D. Mise à jour de l'évaluation budgétaire par ratios.

Chaque étape fait l'objet de discussions avec le Maître d'ouvrage et le comité de pilotage pour valider les choix techniques et esthétiques. L'évaluation budgétaire est également présentée et peut demander de requestionner le projet si le budget nécessaire n'est pas cohérent avec les possibilités de financement.

➤ Le dossier de projet définitif (PRO) :

Le dossier PRO est réalisé une fois que tous les choix ont été validés. Il regroupe tous les documents graphiques nécessaires à la compréhension du projet : plan de masse, plans généraux extérieur/ intérieur, coupes, façades, détails, plans techniques, images de la maquette physique ou 3D, etc. Un tableau descriptif et quantitatif précis des travaux est réalisé, permettant de faire une estimation budgétaire la plus précise possible, sur la base de prix unitaires moyens.

➤ Dossier de Permis de construire et ou d'aménager

Ce dossier devra comprendre tous les éléments demandés par l'administration afin de valider la faisabilité administrative de projet. Il comprendra à minima :

- Les justificatifs de propriété
- Les documents justifiant de la validation du projet par les autorités compétentes (ISPAN, MTPTC)
- Un dossier graphique permettant d'apprécier le projet dans son ensemble, et en particulier dans son environnement (vues en façades et plan de masse)

Ce dossier est transmis aux autorités lorsque le projet est suffisamment défini et qu'il n'y aura plus de modifications majeures. Dans le cas où de grosses modifications du projet devraient survenir après obtention du permis de construire, un nouveau dossier modificatif devra être déposé et instruit. **Les travaux réalisés devront impérativement être en conformité avec les éléments validés par les autorités.**

➤ Le dossier de consultation des entreprises (DCE)

Il s'agit du dossier soumis aux entreprises afin qu'elles fassent leurs offres financières et techniques. Ce dossier comprend :

- Tous les documents du dossier de projet définitif (PRO)
- Le tableau descriptif et quantitatif des travaux à réaliser, sans coûts unitaires
- La liste des pièces à fournir pour répondre à l'appel d'offre, ainsi que les informations importantes (délais, conditions, personnes à contacter, etc)

Un délai de réponse suffisant devra être laissé entre la parution de l'appel d'offre et la date butoir (au minimum, 1 mois). Pendant cette période, les entreprises devront pouvoir contacter une personne référente qui saura répondre à leurs éventuelles questions sur le projet.

b) Recherches de financements complémentaires

Les études techniques vont permettre de constituer un dossier complet pour solliciter des financements complémentaires. D'ores et déjà, plusieurs partenaires financiers potentiels sont repérés :

- Instance de l'état : Ministères de la Culture, Ministère du Tourisme
- UNESCO
- AECID (coopération espagnole) en particulier sur le volet formation professionnelle
- Partenaires du volet Patrimoine de FOKAL : World Monument Fund, Institut du Patrimoine Wallon, Coopération de Bruxelles.

Afin de réunir ces partenaires potentiels et de commencer à tisser des liens, une présentation des conclusions de l'étude Patrimoine pourrait être organisée à Port-au-Prince en début d'année 2021.

6.2.5 Recommandation 5_Accompagner la suite du projet de rénovation du Parquet

Comme indiqué par le chronogramme prévisionnel réaliste, le projet de rénovation du Parquet ne sera pas achevé à l'échéance du projet VNBP prévue en mai 2022. La phase chantier et formation n'en sera qu'à sa mise en place.

Devant ce constat, il est important de réfléchir à comment accompagner la Mairie de Jérémie et les partenaires impliqués pour la suite du projet.

L'accompagnement de CARE et du Groupe URD dans la durée devrait permettre de :

- Continuer le renforcement de compétences techniques et méthodologiques des services municipaux, en particulier pour le Bureau Technique « Patrimoine »
- Assurer une veille sur la qualité globale de la démarche, au-delà des seuls aspects techniques
- Favoriser les échanges, les partenariats et la communication autour du projet, en particulier avec les organisations internationales et les bailleurs

Les modalités de cet accompagnement seront à questionner collégalement à l'approche de l'échéance du projet VNPB.

6.2.6 Recommandation 6_Répondre aux questions de la population sur le volet Patrimoine

Au quotidien dans les activités de terrain, l'équipe CARE a besoin de pouvoir répondre d'une même voix concernant le volet Patrimoine afin de ne pas générer les frustrations auprès de la communauté. Il est donc essentiel que l'équipe puisse utiliser une série de messages clés. Il est important que ces messages soient clairs et ancrés dans la réalité, avec le souci de ne pas donner de faux espoirs en s'engageant sur des activités incertaines.

Nous voyons 3 thèmes d'informations à diffuser :

- **La démarche globale** (VNPB et volet Patrimoine)
- **Les activités réalisées** dans le cadre du volet Patrimoine
- **Les activités à venir** sur ce sujet

a) La démarche globale

Message clé 1

Le Patrimoine est ce qui fait l'identité d'une culture.

Le Patrimoine de Jérémie est riche et diversifié : bâtiments anciens de grande qualité, histoire, culture artistique et littéraire, gastronomie, paysages naturels, etc. Il s'agit aussi d'un **potentiel** touristique et économique important.

Message clé 3

La Patrimoine est de la responsabilité de tous, il fait partie de notre identité commune. La Mairie et Care souhaitent **favoriser la participation** de tous les jérémien dans les échanges et les activités du volet Patrimoine.

Message clé 2

Le Patrimoine bâti de Jérémie en péril : est endommagé, peu entretenu et peu valorisé. Le projet VNPB, qui vise à l'amélioration globale du cadre de vie, contient **un volet de mise en valeur du Patrimoine.**

b) Les activités réalisées

Message clé 4

Une première étape d'**inventaire du Patrimoine bâti** a été réalisée. De nombreuses données ont été collectées : photos, entretiens, discussions avec les habitants, relevé de mesures. Ces informations, qui sont des témoignages de l'état actuel du Patrimoine bâti de Jérémie, seront données aux autorités et disponibles à la consultation.

Message clé 5

Une dizaine de jeunes professionnels de Jérémie ont reçu une **formation** pour faire des états de lieux de bâtiments anciens.

Message clé 6

Suite à des ateliers de concertation réunissant la Mairie, Care et des personnalités engagées dans la sauvegarde du Patrimoine, **un projet prioritaire de rénovation a été sélectionné : il s'agit du bâtiment de l'ancien Parquet**, situé sur la place des Trois Dumas.

L'objectif est de rénover ce bâtiment patrimonial pour en faire un **lieu de valorisation de l'histoire et de la culture de Jérémie**.

Message clé 7

Ces étapes de recensement et de concertation sont essentielles pour identifier le projet le plus pertinent et garantir que le futur lieu sera à destination de la communauté

c) Les activités à venir

Message clé 8

Réaliser un dossier complet pour le projet de rénovation de l'ancien Parquet. Ce dossier définira les besoins techniques et le budget, et permettra de solliciter des partenariats pour concrétiser le projet.

Message clé 9

Continuer l'inventaire du Patrimoine, en stimulant la participation de tous dans cette activité.

Message clé 10

Continuer le renforcement des compétences autour du Patrimoine : formation de jeunes professionnels, du personnel technique municipal, etc.

Les messages clés proposés ici correspondent à l'avancement actuel du volet Patrimoine. Ils peuvent bien sûr être repensés en fonction de l'évolution des activités et des objectifs.

6.2.7 Recommandation 7_ Stimuler la participation communautaire autour du Patrimoine

a) Stimuler les échanges et la participation

Plusieurs actions permettront de renforcer la participation de différents publics autour du Patrimoine :

- Faire une restitution grand public de l'étude Patrimoine : cet événement, qui pourrait être programmé à Jérémie au 1^{er} trimestre 2021, s'adresserait au grand public comme aux personnalités influentes et aux professionnels. Il permettrait de diffuser des informations claires sur ce qui a été fait et ce qui est envisagé, tout en suscitant l'intérêt de tous autour de la valorisation du Patrimoine. Il permettrait aussi de donner un espace de discussion direct entre la Mairie de Jérémie et la population.
- Organiser des ateliers de présentation des activités et d'échanges à des étapes clés du projet : finalisation du dossier technique, démarrage du chantier, etc.
- Intégrer les habitants de Jérémie dans les activités d'inventaire du Patrimoine : consulter les personnes référentes des quartiers recensés, recruter de nouveaux professionnels à former aux techniques d'EDL, faire les entretiens avec les riverains des bâtiments répertoriés, etc.

b) Mettre à disposition les données capitalisées

La mise à disposition des données sur la Patrimoine est un sujet qui est apparu dans plusieurs ateliers de la mission 2. Afin de répondre à cette demande, on peut proposer plusieurs stratégies :

- Mettre en ligne des versions numériques des documents de références sur le Patrimoine : inventaire de 2009, Bulletins de l'ISPAN, etc. Ces documents – volumineux pour certains – pourraient être compilés sur un dispositif de stockage type Google Drive, et partagés en mode « open source » avec les participants aux différents ateliers grâce à un lien transmis par mail ou WhatsApp.
- Mettre à disposition des versions papier, imprimées en bonne qualité, de ces mêmes documents. Plusieurs lieux de consultation ont été proposés : la Mairie, la Bibliothèque, le Centre Professionnel de Jérémie, l'Alliance Française, etc.
- Transmettre aux autorités les dossiers numériques compilant toutes les données collectées lors de l'étude. Ces données seront à minima consultables auprès de la Mairie de Jérémie et de l'ISPAN.

6.2.8 Recommandation 8_ Renforcer les compétences des professionnels en matière de l'état des lieux et de rénovation du Patrimoine

L'expérience de formation « Etat des lieux » réalisée pendant la mission 2 a révélé l'intérêt des jeunes professionnels pour se former dans le domaine du Patrimoine. Une des principales demandes concernait la mise en place d'une formation plus longue et certifiante. En effet à ce stade, les

personnes qui ont participé aux activités d'EDL pendant cette étude ne sont pas encore autonome pour conduire de telles activités par eux-mêmes. Plusieurs options sont possibles pour continuer de construire des compétences locales dans ce domaine :

a) Associer les professionnels aux activités du volet Patrimoine

Dans les prochaines activités, on pourrait saisir l'opportunité des prochaines étapes du volet Patrimoine pour renforcer les compétences des jeunes professionnels, de l'équipe CARE et de l'équipe technique :

- Lors de la poursuite du recensement/inventaire des lieux patrimoniaux (métiers architectes, ingénieurs, techniciens, chef de chantier)
- Lors de la conception du projet de rénovation du parquet, par exemple sous forme d'atelier de conception (métiers architectes, ingénieurs)
- Sous forme de formation spécifique lié au secteur de la construction : dessin en plan, coupe, façade. Ce type de formation courte pourrait s'inclure dans un cursus de centre professionnel. La possibilité de lien durable avec le CPJ serait alors à étudier.

b) Rechercher des partenariats durables dans le domaine de la formation professionnelle

Pour ancrer durablement les aspects Patrimoine dans la formation des jeunes professionnels, il est nécessaire de tisser des partenariats durables avec des centres ou organismes de formation implantés localement. Une première piste pertinente consisterait à profiter du lien existant avec le Professeur Glézile, qui officie au Centre Professionnel de Jérémie (CPJ), afin d'évaluer l'intérêt de l'équipe dirigeante pour intégrer des modules spécifiques « Patrimoine ».

c) Développer un module « Patrimoine » au sein d'un ou plusieurs centres de formation

L'intérêt exprimé par les participants aux activités d'EDL de l'étude démontre qu'il serait pertinent d'intégrer un module « Patrimoine » dans la formation proposée par les centres professionnels. Pour ce faire, il faudrait procéder par étapes :

- Construire un partenariat avec un centre professionnel intéressé pour intégrer le module « Patrimoine » dans son enseignement
- Recruter un formateur compétent dans le domaine, capable de construire le module et de former les enseignants
- Construire un programme pédagogique, en collaboration avec le professeur référent
- Etablir des modalités de validation des connaissances
- Procéder à la formation des enseignants
- Assister la première formation, et proposer des ajustements si besoin

Une telle activité permettrait d'intégrer la sensibilisation au Patrimoine dès la formation des futurs professionnels en construction. Il faut bien noter que l'élaboration du module et la formation des enseignants nécessite du temps et le recrutement d'un formateur compétent pour mener à bien ces activités.

6.2.9 *Recommandation 9_ Saisir les opportunités pour faire du plaidoyer pour la préservation du Patrimoine*

Le volet Patrimoine du projet VNPB, ainsi que la démarche mise en place dans le cadre de cette étude Patrimoine, méritent d'être mis en valeur de diverses façons afin d'attirer l'attention d'un large public, et y compris les décisionnaires.

a) Continuer le recensement des éléments du Patrimoine

Lors des échanges avec les jeunes professionnels et les personnalités invitées, de nombreux bâtiments et lieux patrimoniaux ont été évoqués, rendant compte de la richesse et de la multiplicité du Patrimoine de Jérémie. La dégradation rapide observée par rapport à l'inventaire de 2009 de certains bâtiments rencontrés montre qu'il est urgent de collecter les données actuelles et de s'en servir pour des actions de plaidoyer.

Même si le volet Patrimoine de VNPB a été pensé pour faire la rénovation d'un lieu particulier, il est néanmoins important de continuer le recensement et l'étude de l'ensemble des éléments du Patrimoine, dans un souci de mémoire et de participation collective. L'équipe d'expertise recommande de travailler sur deux axes :

- Mettre à jour l'inventaire réalisé en 2009, en actualisant les photos et les données pour rendre compte de l'évolution des bâtiments
- En appliquant la même approche méthodologique que pour les campagnes d'inventaire de 2009, élargir le périmètre aux îlots non étudiés à l'époque et à des lieux patrimoniaux à fort caractère historique : zone de la Pointe, Morne Fort, etc.

Pour conduire cette collecte de données, la participation des habitants et des jeunes professionnelles sera à solliciter.

b) Actions de communication

Comme l'a déjà fait plusieurs fois l'équipe CARE, il est intéressant de saisir les opportunités pour médiatiser la démarche en cours et ses résultats. Plusieurs événements dans ce sens ont déjà eu lieu : la participation à la série de webinaires d'Urbayiti à l'attention des médias, et une présentation dans le cadre du festival 4 chemins à Port-au-Prince. La réalisation de la vidéo pendant la mission 2 va également permettre de diffuser plus largement l'approche.

Des stratégies de communication complémentaires pourraient être mises en place (liste non exhaustive) :

- Utilisation des réseaux sociaux, en particulier Facebook : créer une page spéciale Patrimoine de Jérémie, soit intégrer des publications spécifiques sur la page de la Mairie de Jérémie.
- Faire une présentation durant les prochaines manifestations telles que Urbcafé, organisé par le programme Urbayiti sur les questions urbaines
- Solliciter l'ISPAN pour publier un encart concernant les activités en cours dans le prochain Bulletin de l'ISPAN

c) Actions de plaidoyer

L'état de dégradation général du patrimoine bâti de Jérémie, en particulier après le passage de l'ouragan Matthew, nécessite de trouver des solutions et des partenariats pour protéger massivement les bâtiments du risque de ruine.

Pour cela, des actions de plaidoyer auprès des instances décisionnaires sont à mettre en place : restitution orale de l'étude Patrimoine, rendez-vous ciblés, envoi de documents de présentation, etc. En priorité, il s'agira de solliciter en fonction de la pertinence et des possibilités : l'ISPAN, le Ministère de la Culture, le Ministère des Travaux Publics, le Ministère du Tourisme, le CIAT, l'UCLBP, l'UNESCO.

7 Conclusion

Les activités de terrain de l'étude opérationnelle « Patrimoine » ont permis de révéler l'intérêt d'un grand nombre de personnes pour ce sujet : équipe municipale, équipe CARE, personnes influentes de divers horizons, jeunes professionnels de la construction, professeurs, participants aux ateliers, habitants... toutes les personnes rencontrées ont été sensibles à la démarche proposée et n'ont pas hésité à donner leur ressenti, précieux pour notre expertise.

Ce constat invite à replacer la préservation et la rénovation du Patrimoine dans une dimension plus globale de mise en valeur de l'identité jérémiennne et haïtienne, et comme un facteur de cohésion sociale possible.

Nous souhaitons vivement que ce travail de terrain, de par l'engouement participatif qu'il a suscité, permettra de réaliser des actions autour du riche Patrimoine de Jérémie, dans le souci constant de sensibilisation et de responsabilisation de tout chacun.

8 Liste des annexes

ANNEXE 1_ Tableau de recommandations

ANNEXE 2_ Dossier partagé en ligne, comprenant les documents suivants :



Dossier 00_ Présentations et rapports

Description	Nom d'archivage	Format	statut
Rapport de démarrage	2020.05.01_EPJ_Rapport de démarrage	.pdf	Non modifiable
Rapport de la mission 1	2020.08.10_Etude Patrimoine_Rapport de Mission 1	.pdf	Non modifiable
Propositions d'ajustements entre la mission 1 et la mission 2	2020.09.09_Ajustements EPJ pour mission 2	.pdf	Non modifiable
Présentation de la conférence-débat « Patrimoine et Savoir-faire »	2020.10.10_Conférence débat Patrimoine et Savoir-faire_PPT	.pptx	modifiable
Présentation de l'atelier Programme	2020.10.12_Atelier Programme_PPT	.pptx	modifiable
Présentation pour le Webinaire Urbayiti à destination des journalistes	2020.10.22_Webinaire Urbayiti_Patrimoine_PPT	.pptx	modifiable
Restitution à chaud du 27/10/2020	2020.10.27_Restitution a chaud EJP_PPT	.pptx	modifiable
Formation EDL en salle	2020.10_Formation EDL_PPT	.pptx	modifiable
Document de communication autour des messages clés, format écran	2020.12_Présentation messages clés	.pptx	modifiable



Dossier R1_ Etats des lieux

Description	Nom d'archivage	Contenu
Dossier Type d'Etat des lieux	2020.05.01_Dossier type EDL_KR FR	Fichier word modifiable
Dossier de photos de la formation EDL en salle et sur le terrain	2020.10_Photos FORMATION EDL	195 photos
Dossier EDL de l'ancien Parquet	2020.07_Ancien Parquet	Fiche ID + relevé à la main (.pdf) + relevé information (.dwg) + 352 photos + 1 vidéo (.mp4)
Dossier EDL du Tribunal	2020.07_Tribunal de Jérémie	Relevé à la main (.pdf) + 72 photos
Dossier EDL Littoral et Morne Fort	2020.07_Littoral et morne fort	170 photos
Dossier EDL Ancienne BNC	2020.10_Ancienne BNC	Relevé à la main (extérieur) + 96 photos
Dossier EDL Ancien bâtiment de la Douane	2020.10_Ancienne BNC	Fiche ID + 82 photos
Dossier EDL Bibliothèque	2020.10_Bibliothèque	6 photos
Dossier EDL Ecole des Frères	2020.10_Ecole des frères	100 photos
Dossier EDL de la zone de Lapointe	2020.10_Lapointe et voisinage	24 photos
Dossier EDL du Lycée Saint Luc	2020.10_Lycée Saint Luc	9 photos
Dossier EDL Maison n°1 de B. Amiclé Gobert	2020.10_Maison B. Amiclé Gobert 1	86 photos
Dossier EDL Maison n°2 de B. Amiclé Gobert	2020.10_Maison B. Amiclé Gobert 2	30 photos
Dossier EDL de la maison de Besson Joseph	2020.10_Maison Besson Joseph	Fiche ID + Relevé à la main + 60 photos

Dossier EDL de la maison Brenus Cuba	2020.10_Maison Brenus Cuba	17 photos
Dossier EDL de la maison de Norman Winer	2020.10_Maison de Norman Winer	102 photos
Dossier EDL de la maison de Numa Roumer	2020.10_Maison de Numa Roumer	79 photos
Dossier EDL de la maison d'Evens Pierre	2020.10_Maison Evens Pierre	5 photos
Dossier EDL de la maison de Felix Bagidy	2020.10_Maison Felix Bagidy	Fiche ID + 121 photos
Dossier EDL Place des poètes	2020.10_Place des poètes	13 photos
Dossier EDL Place des Trois Dumas	2020.10_Place des trois Dumas	35 photos
Dossier EDL des bâtiments de la rue Sténio Vincent	2020.10_Rue Sténio Vincent	69 photos



Dossier R2_ Aide à la décision

Description	Nom d'archivage	Format	statut
Grille de critères vierge	2020.10.08_Grille de critères_VIERGE	.xlsx (excel)	modifiable
Grille de critères avec analyse des 4 bâtiments présélectionnés	2020.11.11_Grille de critères_ANALYSE	xlsx (excel)	modifiable



Dossier R3_ Recommandations

Description	Nom d'archivage	Format	statut
Tableau de recommandations	2020.12_EPJ_Tableau recommandations	.docx (Word)	modifiable
Liste de contacts pertinents	2020.12_Liste contacts_Patrimoine Jérémie	xlsx (excel)	modifiable

Lien pour accéder au dossier partagé :

<https://www.dropbox.com/sh/of3o1j5omrmb79/AACIK1P70fQoAyKzyoFx3TrXa?dl=0>